En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

# La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 22 OCTOBRE 1947 — No 49


# Réponse au mémoire Fallow sur la radio française

## OBSERVATOIRE

### Répondez, S. V. P. !

La question de l'établissement de postes radiophoniques français dans l'Ouest a ramené sur le tapis le principe du bilinguisme en Canada.

Il se trouve encore, malheureusement, des esprits ignorants ou volontairement aveugles, pour mettre en doute un principe dont l'évidence saute aux yeux. On comprendrait à la rigueur qu'un immigré nouvellement venu au Canada puisse ignorer l'histoire et la constitution de son pays d'adoption. Mais il est renversant d'entendre des gens, nés et éduqués chez nous, affirmer avec une candeur ineffable que le Canada est un pays "officiellement anglais" et que le français n'a de "privilèges" que dans Québec. C'est ce qu'on appelle, en termes de moraliste, être encrassé d'ignorance.

Nous n'entreprendrons pas de refaire ici l'histoire de nos luttes constitutionnelles de 1760 à nos jours. Nous voulons seulement souligner un point que l'on a peut-être trop négligé jusqu'ici, lorsqu'il s'est agi de discuter du bilinguisme en Canada.

Les adversaires du français prétendent que le français n'est pas officiel par tout le pays, parce que, selon eux, aucun texte ne le mentionne explicitement dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. A ce sujet, un monsieur Blackburn vient de poser une question fort intéressante, dans une lettre adressée aux journaux d'Edmonton. Il écrit:

**"Quelqu'un serait-il assez bon, de me dire si l'Acte de l'Amérique britannique du Nord mentionne quelque part que l'anglais est la langue "officielle" du Canada?"**

Personne n'a encore répondu à la question de M. Blackburn.

Il coulera bien de l'eau dans la rivière Saskatchewan avant que l'on ne découvre le texte demandé, et pour cause. . .

A ceux qui désormais nous dirons que le français n'est pas officiel en Canada parce que la constitution du pays ne le mentionne pas, nous pourrons répondre en posant la question de M. Blackburn:

"Montrez-nous donc dans la constitution le texte qui mentionne que l'anglais est la langue "officielle" du Canada?"

D'ici là, qu'on nous fiche la paix!

* * *

### Quelques commentaires

Les incidents qui sont survenus à Calgary, au sujet de nos postes français de radio, auront eu le bon effet de nous apporter une avalanche de témoignages favorables au français. Nous nous réjouissons tout particulièrement de voir un si grand nombre de nos compatriotes anglo-protestants nous appuyer sans réserve dans nos demandes. Relevons-en quelques-uns:

**The Gazette** (Montréal): "Les gouverneurs seraient sujets à de vigoureuses critiques s'ils allaient accorder quelque valeur à la prétention de certains ministres qui voient une menace à l'unité nationale dans les nouveaux postes de radio. . . Ce serait ignorer le fait que la force du Canada réside dans l'harmonie de plusieurs éléments plutôt que dans une uniformité rigide; . . . et que l'anglais ne jouit pas d'un statut exclusif comme "langue officielle".

**The Montreal Daily Star:** . . . Il est même insultant de prétendre que le français, comme langue, ne jouit d'aucun privilège spécial dans notre pays". . .

**Toronto Saturday Night:** (L'opposition aux postes français). . . "signifie que des personnes qui ont un droit indéniable à se servir de la langue française dans les débats de la Chambre et dans les procédures devant les tribunaux établis (par la constitution) n'auraient pas le droit de se servir de cette langue à la radio. C'est là sûrement une prétention sans fondement. (That is surely an impossible claim).

**Sherbrooke Daily Record:** "Le français est la langue officielle du Canada sur un pied d'égalité avec l'anglais. . . N'oublions pas que les minorités de langue française des autres provinces ont droit aux mêmes privilèges".

**Chronicle-Telegraph** (Québec): "Non seulement aucun citoyen français ou anglais ne jouit de supériorité sur son voisin, mais la sécurité absolue a été accordée et garantie aux droits des minorités tant françaises qu'anglaises".

**M. Chester Walters,** contrôleurs des Finances de l'Ontario: "Que Radio-Canada refuse ces facilités, en Alberta, à nos compatriotes de langue française, dont les ancêtres par leurs labeurs, leurs sacrifices et au prix de leur sang, ont jeté les bases de la civilisation canadienne, ce serait commettre un acte de pure stupidité, oui, de stupidité brutale".

Venant de milieux anglo-protestants, ces témoignages revêtent une éloquence qui se passe de commentaires. Nous les donnons à méditer à ceux qui n'ont point peur de la vérité et qui on l'esprit assez ouvert pour les comprendre.

P.-E. B.

## Noms des gagnants

**Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.**

**Gagnants de cette semaine:**

**J.-B. Pelletier,**
**Tangente, Alberta**

**Norbert Juneau,**
**Girouxville, Alta**

**Luc. Simonin,**
**Cluny, Alberta**

**E.-F. Trudel,**
**Jasper, Alberta**

**Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.**

La politique internationale

## Une attitude plus énergique à l'égard de la Russie soviétique

**Par la British United Press**

L'ancien secrétaire d'Etat, James Byrnes, a prié les Etats-Unis de défier la Russie en la menaçant de conclure des traités de paix séparés avec l'Allemagne, l'Autriche et le Japon. Il a même demandé à Washington d'expulser l'armée rouge d'Allemagne par la force si la chose devient nécessaire.

Mécontent de voir que deux années de négociations avec les Russes ont été vaines, M. Byrnes a proposé à son pays de fabriquer des bombes atomiques plus destructives en guise de réponse au refus des Soviets d'approuver le plan de contrôle international de l'énergie atomique.

Il a tenu ces propos dans ses mémoires publiés par "Harper Brothers". L'ouvrage est intitulé "Speaking Frankly".

M. Byrnes propose une série de mesures pour restaurer la paix. L'une de ces mesures est l'abolition de l'"inutile" Conseil des ministres des Affaires étrangères, qu'il a lui-même formé. En guise de conclusion, M. Byrnes dit que les Russes devront peut-être être expulsés d'Allemagne. Il souhaite, cependant, pouvoir se tromper.

Jamais auparavant un secrétaire d'Etat n'avait publié ses mémoires si tôt après sa retraite. M. Byrnes s'est retiré de la scène diplomatique en janvier dernier pour cause de maladie.

"Je ne doute pas", écrit-il, "que l'objectif ultime des Russes soit de dominer, d'une façon ou d'une autre, toute l'Europe. Pour plusieurs raisons, les Russes ne désirent pas la guerre. Je crois qu'ils battront en retraite chaque fois que l'on se montrera ferme devant eux. Mais, si les autres puissances n'adoptent pas une ferme attitude, la Russie multipliera ses conquêtes et ses annexions".

L'auteur rappelle qu'il avait déjà proposé une politique de "patience et de fermeté" à l'égard de la Russie. Aujourd'hui, il propose de modifier cette formule. "C'est une politique de fermeté et de patience", qu'il faut maintenant à Washington. "J'insiste pour que la fermeté passe avant la patience".

L'ouvrage révèle que Staline déclara à feu le président Roosevelt à Yalta qu'il n'aurait jamais signé le pacte de non agression avec Hitler si la Grande-Bretagne et la France n'avaient pas nargué la Russie et apaisé le Fuhrer à Munich. Autre révélation: "Hitler décida de faire la guerre à la Russie un an après la signature du pacte parce que le ministre soviétique des Affaires étrangères, V.-M. Molotov, avait commis une grave erreur diplomatique en formulant de nouvelles demandes à l'Allemagne". M. Byrnes croit que la conférence Hitler-Molotov du 13 octobre 1940 fut le "point déterminant de la guerre".

Voici quelques-unes des mesures proposées par M. Byrnes pour restaurer la paix:

Abolition du Conseil des ministres des Affaires étrangères.

Les Etats-Unis devraient demander aux cinq grandes puissances d'approuver la tenue d'une conférence de tous les pays sur le traité de paix allemand au début de 1948.

Si la Russie refuse, les Etats-Unis devraient s'entendre avec les autres puissances et le reste du monde sur les conditions de paix devant être imposées à l'Allemagne.

Le traité allemand devrait être signé par le gouvernement ou les gouvernement des zones occidentales d'Allemagne.

Si la Russie refuse de signer le traité et si elle retire ses troupes d'Allemagne, aucune autre action ne sera nécessaire.

Si la Russie refuse de retirer ses troupes, les autres nations devraient faire appel au Conseil de Sécurité pour qu'il ordonne à l'armée rouge d'évacuer les lieux.

Si la Russie use de son veto au Conseil de Sécurité pour ignorer l'ordre, les Etats-Unis et le plus grand nombre possible de pays chasseront les Russes de force de l'Allemagne.

## Le Regina Polaris a failli couler dans une tempête à Repulse Bay

Montréal. — Le Regina Polaris, navire de 400 tonnes appartenant aux RR. PP. Oblats qui s'en servent pour approvisionner leurs missions de l'Arctique, est attendu à Montréal vers la fin du mois courant, après un voyage de 10,000 milles qui s'est presque terminé par un désastre le 22 septembre.

L'ancien balayeur de mines, sous le commandement du capitaine S. W. Rodda, fut pris dans une tempête dans la baie Repulse, 300 milles au nord de Churchill. Au témoignage d'un des Pères qui faisaient le voyage, il a "miraculeusement" échappé au sort du fameux Nascopie, le navire de ravitaillement de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Le Regina Polaris, luttant contre le vent et la neige, s'échoua dans la baie Repulse au début de la journée du 22 septembre. Le capitaine Rodda, craignant que le navire ne fût tourné sens dessus dessous, ordonna qu'une partie des vivres fût jetée par-dessus bord. A cause de la température sous zéro et de la pauvre visibilité, personne n'a tenté d'atteindre le rivage.

Quand la tempête eut cessé, le capitaine Rodda découvrit que le navire s'était arrêté sur une banquise de sable libre de récifs. A la marée haute, le Regina Polaris put repartir et continuer sa route.

"C'est inexplicable que nous ayons pu échapper à tant de récifs par une tempête aussi aveuglante poussée par un vent aussi puissant. Nous avons vu là une manifestation évidente de la protection divine," a écrit un des missionnaires accompagnant Mgr Lacroix, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, dans sa tournée des missions.

Le navire a visité les missions oblates dispersées dans un secteur de plusieurs mille milles carrés. Le premier arrêt après avoir quitté Québec, le 14 août, fut Cap Dorset où le Nascopie avait coulé quelques semaines plus tôt. On y déchargea une certaine quantité de vivres pour remplacer celles qui avaient été perdues avec le Nascopie.

Le Regina Polaris se rendit ensuite à la passe de Chesterfield, la première mission oblate établie chez les Esquimaux par le R.P. Turquetil en 1912, et alla ensuite faire son plein d'essence à Churchill. L'arrêt suivant fut à Igloulik, l'endroit le plus éloigné des missions du nord, situé à environ 500 milles de la baie Repulse.

C'était la première visite d'un navire missionnaire à ce poste éloigné du nord depuis huit ans. En plus du ravitaillement le Regina Polaris y a déchargé des vivres données par le gouvernement canadien en guise d'allocations familiales pour les Esquimaux Igloulik.

Le navire retourna à Churchill le premier octobre et entreprit le voyage du retour après avoir subi une inspection.

Communiqué

## En marge de la radio

**L'Association canadienne-française de l'Alberta remercie les journaux, les groupements et toutes les personnes qui l'ont appuyée si chaleureusement dans sa campagne en faveur de postes radiophoniques français dans l'Ouest.**

**Elle réitère son invitation à tous les Canadiens bien pensans et leur demande de faire pression auprès des autorités fédérales concernées pour qu'elles rendent justice à la minorité française de l'Alberta.**

***Comme* l'octroi des permis dépend à la fois du gouvernement d'Ottawa et de la Société Radio-Canada, c'est auprès de ces deux corps que l'on doit faire instance. Nous prions donc les intéressés d'adresser leur requête tout à la fois au chef du gouvernement**

**M. W. L. Mackenzie King,**
**Premier ministre,**
**Ottawa.**

**ainsi qu'au président du Bureau des gouverneurs de Radio-Canada, à l'adresse suivante:**

**M. A. D. Dunton,**
**Prés. du Bureau des Gouverneurs,**
**Radio-Canada,**
**140 rue Wellington,**
**Ottawa.**

**Il n'y a pas de temps à perdre. Qu'on intervienne, et dès maintenant.**

**L'Association canadienne-française de l'Alberta.**

## Le gouvernement tâche de faire venir le plus grand nombre d'immigrants possible

Ottawa. — Au cours d'une conférence de presse dont il a profité pour annoncer une réorganisation de son ministère, M. J.-A. Glen, ministre des Mines et des Ressources naturelles, a révélé qu'il s'attend que 16,400 immigrants, venant des camps de réfugiés de l'Europe, entreront au Canada d'ici le mois de mai prochain.

M. Glen croit que les personnes déplacées par la guerre arriveront au pays à un rythme bien plus rapide après le 1er de l'an lorsque le "Huascaran", un vaisseau obtenu de l'Allemagne comme réparation de guerre et capable de transporter 800 voyageurs par traversée, inaugurera un service destiné spécialement aux immigrants.

Le "Huascaran" a été acheté du gouvernement par les Sorel Industries, mais c'est le Pacifique Canadien qui l'exploitera. Ottawa y est allé d'une contribution de $300,000 pour l'aménagement du vaisseau. Cet argent lui sera remboursé à même les profits que ses armateurs feront en transportant des immigrants au cours des trois prochaines années.

M. Glen a dit encore que le Canada a accepté de recevoir 20,000 réfugiés. 2,800 d'entre eux sont déjà au Canada. Les autres seront ici en mars, en avril ou en mai au plus tard.

Le ministre et son sous-ministre, M. Hugh Keenleyside, ont refusé de préciser quoi que ce soit sur le nombre d'immigrants, autres que les réfugiés, qui sont admis chez nous. Ils ont reconnu, toutefois, que, dans le domaine du transport océanique, la situation s'améliore quelque peu.

Roterdam. — Plus de 20,000 fermiers hollandais sont prêts à venir au Canada aussitôt que les navires de transport seront disponibles. Un grand nombre d'immigrants se rendent tous les jours à l'ambassade canadienne et aux agences de voyage de La Haye et Amsterdam, dans le but de s'assurer d'un passage. Quelques Hollandais prétendent que 200,000 de leurs compatriotes pourront entrer au Canada d'ici les dix prochaines années. Cela aurait pour résultat de doubler la population hollandaise du Canada. M. T. Plomp, gérant hollandais pour la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, qui a récemment visité le Canada, déclare que "22,000 Hollandais sont prêts à venir au Canada, mais 2,300 ont pu faire le voyage seulement".

"Nous avons 5,000 personnes inscrites sur notre liste de 1948. Si nous avions plus de navires à notre disposition, nous pourrions les remplir aisément, en dépit des conditions pénibles de circulation". Les adultes peuvent venir au Canada avec $190 seulement, ainsi que $80 en plus pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.

Les fermiers prendront encore la chance de demeurer à leur foyer. "Nous avons 40,000 fermiers de trop", dit M. B.-P. Willebeck Le Maire, marchand de grain de Rotterdam. Le problème est que nous manquons de terre. Il est actuellement impossible d'acheter une terre à un prix avantageux. Les fermiers les plus riches ne peuvent acheter une terre pour leurs fils et la plupart des terres sont si petites qu'on ne peut les diviser. Le gouvernement hollandais décourage l'immigration pour la plupart des ouvriers, en leur refusant le change étranger, parce qu'il y a pénurie générale de main-d'oeuvre. Le gouvernement reconnait néanmoins le problème des fermiers.

"Nous voulons des immigrants hollandais au Canada", déclarait un haut fonctionnaire du gouvernement à La Haye. "Ils peuvent mieux s'acclimater à notre pays que n'importe quelle autre nationalité".

## Les conversions

Cité du Vatican. — L'Osservatore Romano a estimé qu'au taux actuel des conversions il faudra encore trois mille ans pour convertir le monde au catholicisme. Le journal de la cité du Vatican dit qu'on a enregistré 500,000 conversions par année au cours des 28 dernières années, mais qu'il reste encore un milliard et demi d'infidèles à convertir.

## Entente entre le Saint-Siège et l'Italie

Rome. — Le cabinet italien a approuvé une entente signée en mars 1942 par le Vatican et le gouvernement d'Italie, en vertu de laquelle plusieurs petites régions voisines du Vatican seront cédées au Saint-Siège, devenant par ce fait des parties extra-territoriales.

Le Vatican abandonnera en même temps certains territoires.

## M. King partira bientôt

New-York. — Le premier ministre Mackenzie King, du Canada, partirait pour l'Europe, au début de novembre afin de visiter la France et la Hollande avant de se rendre à Londres pour le mariage de la princesse Elisabeth et du lieutenant Philippe Mountbatten.

## Le Canada serait dans la ligne de feu

Ottawa. — Le général H.-D.-G. Crerar, ancien commandant en chef de l'Armée canadienne, rentrée récemment d'une mission canadienne au Japon, a donné l'avertissement que l'ouest du Pacifique et le Japon en particulier étaient d'importance vitale pour la défense du Canada. Le Canada, a-t-il souligné, est définitivement appelé à constituer la ligne de feu dans toute grande guerre future.

Le général a précisé qu'il ne livrait que des opinions purement personnelles pendant son discours au Canadian Club.

Il a dit que si les îles japonaises "succombaient à l'influence communiste du dedans ou à l'agression soviétique du dehors, la sécurité et la puissance de l'hémisphère occidentale en seraient grandement éprouvées".

Il a invité les démocraties à restaurer leur commerce de temps de paix avec le Japon, avant que la Russie n'offre à ce pays d'autres moyens de se relever.

## La Compagnie des 5000 pour le Collège de Falher

Tous ceux à qui l'on a adressé des parts pour les "Associés au Collège de la Rivière-la-Paix" auraient-ils l'obligeance de les retourner immédiatement au R. P. Alfred Bouchard, o.m.i., 15 avenue des Oblats, Québec, P.Q.

A moins de raisons incontrôlables, à la dernière minute, le tirage aura lieu le 31 octobre prochain.

## Deuxième communiqué officiel de l'A.C.F.A. au sujet de la radio

Le Comité de la Radio de l'Association canadienne-française de l'Alberta publie un nouveau communiqué au sujet de la radio française en Alberta. Dans un premier communiqué, l'Association avait fait une revue générale de la question. Le présent document est une réponse directe au mémoire présenté par M. W. A. Fallow, ministre du gouvernement créditiste de l'Alberta, devant les gouverneurs de Radio-Canada, lors de leur réunion de Calgary. On trouvera *dans une autre colonne le texte du mémoire en question.*

### Réponse au mémoire Fallow

L'Association canadienne-française de l'Alberta, dans un communiqué précédent, a déjà attiré l'attention sur **"le mémoire tendancieux, rempli d'inexactitudes et de préjugés, qu'a présenté l'honorable ministre Fallow".** Nous croyons opportun de revenir sur le sujet et d'ajouter de nouvelles pièces au dossier, afin de rétablir la véracité des faits. M. Fallow ayant jugé bon de recourir à des assertions grossièrement erronnées et de faire appel aux préjugés de race, on comprendra que nous sommes justifiés de lui répondre et de démasquer ses méthodes malhonnêtes.

### Assertions fausses

Dès le premier paragraphe du mémoire Fallow, où il est question de la résolution relative à la radio, passée à la Législature albertaine le 27 mars 1945, on relève déjà une assertion fausse. On lit en effet que la résolution de l'Assemblée fut adoptée **"sans une voix discordante"** ("without dissenting voice"). M. Fallow laisse faussement entendre qu'il y eut vote unanime sur sa motion.

Comment peut-il affirmer qu'il n'y eut **aucune voix discordante,** alors qu'en fait il n'y eut point de vote enregistré. Si on se reporte aux débats de la législature ('Vote and Proceedings" no 24), on lit expressément: **"a debate followed", "the debate continued"**; et enfin: **"Mr. Speaker declared the motion as amended carried".**

Le lendemain, l'Edmonton Bulletin écrivait textuellement:

**"The amended resolution passed on a voice vote, a few opposition members voting against".** (La résolution amendée fut adoptée sur division, quelques membres de l'opposition votant contre).

Est-ce cela que M. Fallow appelle "without a dissenting voice"?

### Opposition de M. Maynard

Ce même jour, 28 mars, les quotidiens anglais d'Edmonton rapportaient les paroles prononçées par l'honorable L. Maynard au cours du débat:

> **"A travers l'Empire britannique il y a multiplicité de langages, déclare l'hon. Maynard, C.R., procureur général. Le Canada a deux langues officielles, l'anglais et le français; l'Afrique du Sud en a deux, l'anglais et le hollandais. . . cependant qu'aux Indes on en compte 126, dont l'anglais. C'est parce que la Grande-Bretagne a reconnu volontiers la diversité des langues que nous avons l'Empire britannique tel qu'il est aujourd'hui.**
>
> **"Je demande aux membres de cette Chambre de ne pas être plus britanniques que les Britanniques eux-mêmes"** ("I ask the members of this House not to be more British than the British themselves".)

Où est donc l'unanimité dont parle M. Fallow, puisque même un membre du cabinet s'est prononcé contre la résolution débattue?

Toujours d'après les deux quotidiens anglais d'Edmonton, un autre député créditiste, M. Tomyn, prit part au débat:

"**. . . He resented any resolution which would restrict the right on any individual to think, speak or write any language".** (Il désapprouva toute résolution qui aurait pour effet de restreindre les droits des individus à penser, parler et écrire dans n'importe quelle langue).

Lorsque M. Fallow cherche à nous faire croire que l'unanimité la plus parfaite régnait autour de sa résolution, lorsqu'il écrit en toutes lettres qu'elle fut adoptée **"without a dissenting voice"** il fausse la vérité. Que vaut un mémoire basé sur de telles assertions?

### Une deuxième fausseté

Un peu plus loin dans son mémoire, M. Fallow affirme que le projet de radio française en Alberta a soulevé de nombreuses protestations et des commentaires défavorables dans la presse. D'où viennent ces **"nombreuses protestations"** (numerous protest) que mentionne M. Fallow? Et quels sont les commentaires de la presse?

A quelques exceptions près, les seuls protestataires, en 1947 comme en 1945, ce furent la "Baptist Church", la "Protestant League" et les "Protestant Ministerial Associations".

Quant aux commentaires de la presse, même anglaise, ils sont, d'un bout à l'autre du pays, favorables à la minorité franco-albertaine. Citons entre autres les journaux suivants: Montreal Gazette, Montreal Daily Star, Toronto Saturday Night, Sherbrooke Daily Record, Quebec Chronicle Telegraph.

Seuls, quelques journaux, dont l'Edmonton Bulletin, ont manifesté leur antipathie habituelle au français.

Nous ne craignons pas d'affirmer que l'opinion saine du pays fait bloc pour désapprouver le mémoire Fallow. Le ministre créditiste fausse la vérité lorsqu'il prétend le contraire. Il n'a pour l'appuyer que l'opposition de quelques sectes protestantes et de quelques journaux fanatiques. Ce fait est par lui-même significatif et nous renseigne sur la valeur du mémoire Fallow.

Venons-en aux arguments invoqués par M. Fallow dans son mémoire. Il les résume lui-même sous trois chefs: la préservation de l'unité nationale, le danger de "balkaniser" la province, le refus de la part de Radio-Canada d'accorder une licence commerciale au gouvernement de l'Alberta.

### Unité nationale

M. Fallow s'oppose à l'établissement d'un poste français de radio au nom de l'unité nationale. Il méprise le caractère essentiellement bilingue de notre pays; il réclame une unité nationale "irrespective of national origin", c'est-à-dire qui ne tienne aucun compte des droits de l'une des deux grandes races du Canada. Cette étroitesse d'esprit du ministre créditiste s'apparente à celle des ministres protestants qui se présentèrent devant les gouverneurs de Radio-Canada et qui reçurent une réprimande justement méritée de la part de M. Chase, lui-même anglo-protestant: **"Surely, surely, surely, we have got to look beyond race and religion"** (En vérité, en toute vérité, il nous faut regarder au delà des questions de race et de religion.

On pourrait encore répondre à M. Fallow en lui citant l'opinion de ses propres compatriotes de langue anglaise:

**"Non seulement il n'est pas juste, mais il est même insultant de prétendre que le français ne jouit d'aucun privilège spécial dans notre pays. . ."** (The Montreal Star).

**"Les gouverneurs (de Radio-Canada) seraient sujets à de vigoureuses protestations, s'ils allaient ajouter foi aux prétentions de certains clercs qui voient une menace à l'unité nationale dans des nouveaux postes de radio. . ."** (The Montreal Gazette).

Nous pourrions multiplier les témoignages semblables. Nous pourrions aussi citer le cas du poste français de Saint-Boniface

(Suite à la page 8)

# La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Assistant-rédacteur: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI 22 OCTOBRE 1947


## M. Pouliot sera-t-il maintenu ou limogé?

Des rumeurs ont circulé dernièrement au sujet de l'un de nos représentants canadiens-français au Bureau des Gouverneurs- de Radio-Canada: M. Adrien Pouliot. On répète que dès les premiers jours de novembre le gouvernement fédéral ferait de nouvelles nominations et que la tête de M. Pouliot serait en jeu. Il paraît que l'on reprend actuellement dans les coulisses la campagne sourde que l'on menait contre lui en 1945.

Nous écrivions dans le temps à l'honorable M. Saint-Laurent, alors ministre de la Justice, en faveur du maintien de M. Pouliot comme gouverneur de Radio-Canada. Nous disions entre autres:

**"Vous n'êtes pas sans connaître la valeur de M. Pouliot. Diplômé de la Sorbonne, des universités de Toulouse et de Chicago, ingénieur civil, doyen de la Faculté des sciences de l'Université Laval, il est un de nos compatriotes des mieux qualifiés pour le poste qu'il occupe; et l'on ne saurait invoquer cette fois le prétexte qu'il n'a pas la compétence voulue.**

**"Si l'opposition qui se manifeste allait empêcher sa réélection, ce geste des autorités serait très mal vu de notre population et de tous ceux qui sont au courant des faits.**

**" . . . Il est à espérer que vous tiendrez compte de sa compétence technique, de son expérience, des services qu'il a rendus à ses concitoyens et que vous lui conserverez le poste qu'il a occupé avec tact et dévouement. . ."**

Le 26 janvier 1945, M. Saint-Laurent nous répondait:

**"J'ai votre lettre du 23 janvier au sujet de la réélection de monsieur Adrien Pouliot au poste de gouverneur de Radio-Canada.**

**"Je vous assure que je reconnais les mérites et la haute compétence de monsieur Pouliot. J'ai fait part à mes collègues de vos représentations et de toutes celles qui me sont venues de toutes parts, et j'ai raison de croire que sa nomination pour un nouveau terme d'office sera annoncée officiellement sous peu..."**

Si nous avons tenu à citer ce témoignage, c'est que depuis la réunion des gouverneurs à Calgary, certains esprits fanatiques auraient décidé d'obtenir coûte que coûte la tête de M. Pouliot. On se rappelle, en effet, que lors de la réunion de Calgary, M. Pouliot s'est porté avec énergie à la défence de ses compatriotes de langue française. On ne lui pardonne pas, en certains milieux, son intervention.

Dans les circonstances ordinaires, on comprendrait que M. Pouliot pût être remplacé dans sa charge. Mais, arrivant immédiatement à la suite de l'incident de Calgary, le remplacement de M. Pouliot équivaudrait à une réprimande publique. Ce serait une giffle administrée à la face des Canadiens français de tout le pays.

Le gouvernement fédéral va-t-il poser un tel geste?

On se rappelle que, au cours de la dernière session, un comité spécial de cinq députés, avec à leur tête M. Joseph Jean, a été nommé dans le but précis de donner justice à l'élément français si piètrement représenté dans le fonctionnarisme.

La nomination de M. Pouliot est un des cas où le "Comité des cinq" doit jouer son rôle. Ou bien ce comité a quelque influence, ou bien M. King a voulu se payer la tête des électeurs. Nous jugerons du comité à ses résultats.

Et qu'on se le tienne pour dit: la nomination de M. Pouliot est un résultat qui nous importe. Au "Comité des cinq" et à M. King d'agir!

P.-E. B.

## Un problème moral et religieux

Les deux documents que nous avons publiés dans nos dernières éditions, la lettre du pape et le discours du délégué apostolique à la Semaine sociale de Rimouski, contiennent sur la profession agricole et la vie rurale des enseignements qui resteront longtemps encore d'actualité. Le problème de la terre est, en effet, fondamental dans la vie de n'importe quelle nation. La presse et la radio ont beau accorder la plus large place aux développement de l'énergie atomique, à la production de l'acier, de l'huile et du charbon, aux grèves ouvrières, il faut en revenir, bon gré mal gré, à l'habitant qui cultive sa terre. C'est lui qui nourrit le monde.

En temps normal, quand règne un peu partout l'abondance, bien des gens pensent assez peu à la grandeur de sa mission sociale. Il arrive même qu'ils la mesurent strictement aux exigences de leur ventre. Là aboutit pour eux tout le problème agricole.

Il n'en va plus de même en face du bouleversement général de l'économie et de la menace des idées révolutionnaires. Alors on considère le paysan non plus comme un simple producteur de viande, de céréales ou de fruits, mais comme le gardien des meilleures traditions familiales et nationales. On se rappelle la solidité de son bon sens, son goût du travail, son amour de la paix, sa patience dans les adversités. On l'estime, en un mot, à la valeur morale qu'il possède et qu'il représente dans la société.

C'est que la profession agricole comporte, elle aussi, qu'on le veuille ou non, un élément moral et religieux. Et c'est là surtout qu'il faut en chercher la grandeur.

On ne s'étonne donc pas que le pape se préoccupe des problèmes de la vie agricole, qu'il parle des remèdes propres à "enrayer le fléau de l'exode rural", à "rendre les agriculteurs plus conscients de leur rôle, plus fiers de la dignité de leur vie et de leur mission, de la grandeur et de la sainteté de leur tâche".

"Il faut bien l'avouer, écrit-il, l'une des causes du déséquilibre et, disons plus, du désarroi où se trouve plongée l'économie mondiale et, en même temps qu'elle, tout l'ensemble de la civilisation et de la culture, c'est, à n'en pas douter, une déplorable désaffection, quand ce n'est pas du mépris, à l'égard de la vie agricole et de ses essentielles et multiples activités.. . . Et n'est-il pas significatif d'entendre monter des régions d'intense industrie, un appel à la formation dans les campagnes d'une population paysanne saine, forte, profondément et intelligement chrétienne qui soit comme une digue infranchissable contre laquelle vienne se briser la vague montante de la corruption physique et morale." L'on ne saurait trop redire, en effet, "combien le travail de la terre est, en soi, générateur de santé physique et morale; car rien ne tonifie autant le corps et l'âme que ce bienfaisant contact avec la nature, directement sortie des mains du créateur".

On avait négligé et même méprisé l'agriculteur; on n'avait présenté de sa vie que les mauvais côtés. Par un juste retour des choses, c'est à lui qu'on s'adresse aujourd'hui, après tant de folies, pour refaire la santé physique et morale du monde. On lui demande du pain et des moeurs.

De son côté, le délégué apostolique a rappelé "l'aspect naturel et surnaturel de la vie rurale" et ses "influences sur la famille et la paroisse". Il a tracé entre la ville et la campagne une instructive comparaison qu'on devrait mettre en évidence dans tous nos foyers ruraux et faire apprendre par coeur aux enfants de nos écoles.

"Malheureusement, a-t-il ajouté, les hommes se sont éloignés en grand nombre de la terre et ils ont eu leur châtiment. Les villes sont l'objet des agressions les plus violentes. des destructions les plus tragiques. Pendant toutes les guerres, les villes en ont porté les conséquences les plus affreuses."

"Restez donc attachés à la terre, don de la Providence, rempart de votre foi, gardienne de votre vertu. Restez attachés à la terre, symbole de votre histoire, héritage de vos ancêtres, gage de paix sociale."

Certaines expressions méritent qu'on les souligne fortement: la terre, **rempart de la foi, gardienne de la vertu.**

Qui donc osera dire maintenant que le problème de la terre est purement économique ou national, et qu'il ne convient pas à certaines personnes de s'en occuper?

Il serait dangereux de vouloir être plus sage, plus spirituel que le pape lui-même. Cela conduit toujours à d'amères déceptions.

D'ailleurs, qu'on y regarde de près. Le refus d'un trop grand nombre de chrétiens de s'occuper activement de certains problèmes sous prétexte qu'ils ne sont pas exclusivement d'ordre moral et religieux, est bien souvent de l'égoïsme et de la lâcheté.

Après la lettre du pape et le discours de son délégué, notre devoir semble très clair: c'est de travailler de toutes nos forces à la conservation et même à l'agrandissement de nos paroisses rurales. Car la terre est le rempart de notre foi, la gardienne de notre vertu; elle est génératrice de santé physique et morale.

On n'effacera pas facilement ces vérités.

S. P.

# En lisant les journaux

## Ne pas abuser du droit de grève

LE DROIT. — Au récent congrès de l'Association des ligues de propriétaires de Québec tenu à Drummondville, le premier ministre Maurice Duplessis a mis en garde les ouvriers contre l'abus de l'exercice du droit de grève.

Le leader du gouvernement québecois reconnait sans doute aux ouvriers le droit de faire la grève. Mais il ajoute que les ouvriers ne doivent y recourir que dans des circonstances exceptionnelles, parce que les grèves occasionnent une hausse du coût de revient et que ce n'est qu'après deux ou trois ans que les travailleurs peuvent recouvrer les sommes d'argent perdues pendant la période de chômage volontaire.

Cette mise en garde vient à son heure. Les grèves, en effet, sont dans la vie économique intérieure d'un pays, ce que la guerre est dans l'ordre international. Avant d'y recourir, il faut épuiser tous les moyens possibles de conciliation. Il ne nous semble pas que c'est ce que l'on fait au Canada. Beaucoup de grèves pourraient être prévenues, si patron et ouvriers voulaient manifester un véritable esprit social.

## Un mot disparaît

LE DROIT. — De par la volonté du gouvernement canadien, le mot "Dominion" disparaît des statuts du Canada, ce qui marque une nouvelle étape dans l'évolution pacifique du pays vers l'indépendance totale. "Dominion" signifiant "possession, pays en sujétion", exprimait donc l'idée et le fait d'une dépendance. Puisqu'il n'existe plus, il ne faut donc plus s'en servir. Certains éprouveront de la difficulté à se défaire d'une vieille habitude. En tout cas, il importe de cesser de dire et d'écrire le Dominion du Canada. Qu'on dise tout simplement le Canada, comme on dit l'Angleterre, la France, les Etats-Unis, etc.

## En plein essor

LA PRESSE, Montréal. — L'activité générale a été portée à un si haut point dans tout le Canada, au cours de l'été dernier, que l'on se trouve en ce moment en face d'une pénurie de main-d'oeuvre. Et il est probable que cette situation deviendra encore plus sérieuse le mois prochain, par suite de l'accroissement qui a lieu d'habitude tous les ans dans le nombre des travailleurs pendant la première partie de l'automne.

Les prédictions qui étaient formulées à ce sujet à Ottawa dès le début de cette année, et nous promettaient l'embauchage intégral vers le milieu de 1947, se révèlent donc parfaitement justes.

# Le "Canadian Register" et les droits du français à la radio

**Dans le "Devoir" du 17 octobre, M. Omer Héroux commente un article publié par le "Canadian Register" (édition de Montréal), sur l'affaire de Calgary. Nous regrettons de n'avoir pu prendre connaissance de cet article plus tôt, car nous n'avions en mains que l'édition de Kingston, qui n'a pas publié l'éditorial en question.**

**Voici les commentaires de M. Héroux en marge de cet excellent article.**

Voici un article qui aurait dû être rédigé et publié voici trois semaines déjà. Explication du retard: une absence et un accident qui nous ont empêché de prendre plus tôt connaissance de cette page du "Canadian Register".

Mais, comme dit le vieil axiome, mieux vaut tard que jamais. Et l'on verra que c'est l'un de ces cas où l'on ne pouvait laisser presque inaperçu du public français un texte de ce genre.

* * *

Donc, parmi les toutes premières protestations qu'a suscitées l'incident désormais fameux de Calgary, il faut noter celle du "Canadian Register". Le "Canadian Register", comme l'on sait, est l'hebdomadaire catholique de langue anglaise où se sont fondues diverses publications anciennes, et qui parait maintenant en plusieurs éditions régionales, dont celle de Montréal, qui a pour rédacteur M. Murray G. Ballantyne.

C'est dès la fin de septembre, dans son numéro du 27, qu'est intervenu le "Canadian Register". Il l'a fait sur un ton élevé, il a pris la question de très haut. Il a situé dans leur cadre réel l'affaire de Calgary et le problème de la radio française. Il a rappelé des principes qui s'appliquent à toutes les difficultés anglo-françaises.

Nous traduisons, sans nous attacher rigoureusement au mot à mot, l'essentiel de son article.

"Le Canada," dit-il donc, "est un pays neuf; mais déjà certains de ses habitants semblent oublier l'idéal qui devrait être le leur. Par son histoire, par son développement, et par un choix éclairé, le Canada est appelé à cette riche destinée d'une double culture, exprimée dans les deux langues, anglaise et française. Alors que d'autres terres chantent le plain-chant, le Canada harmonise deux thèmes distincts. Alors que d'autres cultures s'affirment en une seule couleur, le Canada brille de la subtile richesse de la soie multicolore. Essayer d'effacer soit le caractère français, soit le caractère anglais (le "Frenchness" ou "l'Englishness") de notre terre, c'est appauvrir notre avenir, renier notre héritage et trahir notre destin', continue-t-il.

"Cependant, il est des Canadiens si ignorants de l'histoire, si incertains d'eux-mêmes, si recroquevillés par le préjugé, qu'ils cherchent à oblitérer la richesse de la diversité et à réduire tous les citoyens au simple et uniforme niveau de leur propre inaptitude (inadequacy)."

"Un exemple extrêmement pathétique de ce point de vue plein d'amertume nous a été donné la semaine dernière, quand une délégation — conduite, hélas! par des pasteurs protestants hors type (untypical) — s'est présentée devant les gouverneurs de Radio-Canada pour s'opposer à l'octroi d'un permis d'exploitation de deux postes de radio projetés. Leur opposition n'était point fondée sur des motifs techniques, qui se seraient au moins rapportés à la question; mais sur cet argument fantastique que le Canada devrait subir une unité standardisée, que des émissions françaises dans l'Ouest seraient une menace à "l'unité de notre vie nationale", et que d'accorder des permis serait donner aux habitants de langue française des Prairies des concessions auxquelles ils n'ont pas plus droit que les Ukrainiens ou les Allemands."

* * *

Pour compléter son plaidoyer, le "Canadian Register" aborde de front l'un des arguments préférés des adversaires de la radio française.

"Raisonner ainsi," dit-il, "c'est agir à la pharisienne et se servir de la lettre de la loi pour en tuer l'esprit. Il est vrai que l'Acte de l'Amérique britannique ne fait du français une langue officielle que dans les tribunaux et les parlements de Québec et du Dominion. Mais c'était clairement l'intention des Pères de la Confédération que le français, qui était après tout la langue première du territoire, pût jouir de la liberté du pays (should have the freedom of the country). Le Canada, en ce temps-là, se composait des provinces maritimes et de l'Ontario, qui était presque entièrement anglais, et de Québec, qui était largement français. Et c'est d'accord avec cette situation que furent édictées les garanties linguistiques au Parlement et dans les tribunaux. Mais prétendre, à cause de cela, que la belle langue des premiers colons du Canada ne doit pas être entendue dans l'air des nouvelles provinces, qui furent créées longtemps après la Confédération, dans des territoires d'abord découverts, colonisés et évangélisés par les Français — raisonner ainsi, c'est nier l'esprit de confiance, de joie et de mutuel respect dans lequel seul notre pays peut réaliser sa destinée."

Ces paroles font noblement écho au texte fameux de sir John-A. Macdonald, l'un des Pères de la Confédération, qui, dans le grand débat de 1890, proclamait qu'il n'y a dans ce pays ni vainqueurs ni vaincus, mais des citoyens jouissant d'une complète égalité de droits.

* * *

L'article du "Canadian Register", comme ceux d'autres journaux de langue anglaise que nous avons déjà cités, comme le discours qui sera désormais fameux de M. Chester Walters, sert habilement, fortement, la cause de l'unité nationale.

Mais dans ce cas particulier, il faut ajouter et préciser autre chose. En intervenant de cette façon, si nettement, avec une telle rapidité, le "Canadian Register", organe particulier des catholiques de langue anglaise, a servi la cause de la concorde et de l'union entre les deux principaux groupes catholiques du pays.

Nous sommes heureux de le dire et de le répéter.

Et l'on ne trouvera pas mauvais que nous profitions de l'occasion pour revenir sur une autre parole, venant celle-là d'un milieu spécifiquement irlandais aussi bien que catholique, et qui n'a pas eu, dans son temps, tout le retentissement et l'éclat qu'elle aurait mérités.

* * *

Aux fêtes du centième anniversaire saint Patrice, le représentant du gouvernement de l'Irlande, M. John J. Hearne, a évoqué, en termes émouvants, le souvenir de la grande tragédie de 1847, les souffrances effroyables qu'elle a entraînées pour les émigrants de son pays, et il a ajouté:

"Je suis venu ici, en second lieu, pour dire à tout Canadien d'origine irlandaise: N'oubliez jamais la dette que la terre de vos aïeux doit et dont elle se reconnaît débitrice envers la province de Québec et tout le Canada français."

En parlant ainsi, le représentant de l'Irlande, qui est l'un des hommes les plus distingués de son pays et le rédacteur, dit-on couramment là-bas, de cette constitution irlandaise qui est un chef-d'oeuvre de haute politique chrétienne, apportait à nos humbles ancêtres l'hommage d'une gratitude que les années n'ont pas atténuée. Il travaillait aussi, pour sa part, à rapprocher les uns des autres les catholiques d'origines diverses.

Et c'est un acte dont nous devons, les uns et les autres, le remercier.

Omer Héroux

# Conseils d'hygiène

### Climat et santé

Bien que le vent, la pluie et le soleil soient impitoyables pour les objets inanimés comme les briques et les roches, ces éléments sont indispensables à tous les êtres vivants, y compris les humains, voilà ce que déclare le Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les spécialistes en hygiène du gouvernement signalent que les organismes vivants se difforment et s'étiolent lorsqu'ils sont privés des bienfaits de la température. Pour être en bonne santé, les gens devraient sortir en plein air autant que possible, car le grand air est l'habitat naturel de tous les êtres qui respirent.

* * *

### Le déjeuner est important

Si occupée que soit une mère de famille, elle se rendra compte qu'à la longue il est profitable de servir un déjeuner substantiel à la maison. Les hygiénistes, en soulignant la valeur d'un déjeuner appétissant et bien équilibré, disent que cela épargnera à la maman beaucoup de soucis au cours de la journée, étant donné qu'un enfant bien nourri est un enfant heureux et qu'il ne la dérangera pas autant alors qu'elle vaquera à son ménage.

* * *

### Agissez lorsqu'il y a douleur

La maladie a ses exigences. Elle prospère par la négligence, et nul ne peut se payer le luxe de la dédaigner. Nul intérêt à faire fi des malaises et des douleurs qui persistent, révélant la mauvaise santé. La maladie exige des soins, et plus vite reconnue et combattue, plus vite elle sera guérie.

* * *

### Repas en retard

Les jeunes qui ont veillé tard et, par conséquent, sont en retard à table le matin, ont la tentation de précipiter leur déjeuner. Les autorités de la saine alimentation soulignent le danger de précipiter ses repas, et disent que les enfants auront plus d'appétit s'ils ne mangent pas dès le lever.

Il faut déjeuner assez tôt pour permettre à tous les membres de la famille de manger lentement et suffisamment.

## Courtoisie

Caruso était passé maitre dans l'art de la répartie galante. Il rencontre un jour, dans une rue de Los Angeles, le grand ténor irlandais John McCormack.

—Et comment se porte ce matin le plus grand ténor du monde? s'enquiert McCormack.

Le saluant jusqu'à terre d'un superbe coup de chapeau, Caruso réplique:

—Depuis quand McCormack est-il devenu baryton?

## Les conseils d'un voleur

Un voleur a dérobé des vaches dans une grange appartenant à un fermier. Mais il a laissé un taureau et une génisse ainsi qu'un petit mot accroché avec une punaise sur la porte: "Je vous laisse de quoi reconstituer votre cheptel. Mais alors, un bon conseil: laissez vos vaches plus longtemps au pré. Et nourrissez-les avec du bon grain. Vous n'obtiendrez jamais un lait substantiel si elles sont tout le temps dans la grange à manger trop de foin. La nuit, ouvrez la fenêtre pour qu'elles aient de l'air. Ca leur fera du bien, surtout à la génisse. Et maintenant, bonne chance!"

# Texte du mémoire Fallow

Lors de la réunion des gouverneurs de Radio-Canada tenue à Calgary, M. W. A. Fallow, ministre dans le gouvernement créditiste de l'Alberta, a présenté un mémoire s'opposant à l'établissement d'un poste français de radio en cette province. Nous publions ce texte à titre de document. On trouvera une réponse de l'A.C.F.A. à ce mémoire dans notre présente édition.

* * *

**Mémoire présenté au Bureau des gouverneurs de la "Société Radio-Canada" et s'opposant à la demande pour un poste de radio français en Alberta.**

Monsieur le président,

Messieurs:

Je me présente devant vous au nom du gouvernement de l'Alberta pour protester énergiquement contre l'octroi d'un permis commercial privé pour un poste radiophonique français dans cette province. Je désire d'une façon particulière attirer votre attention sur le fait qu'en s'opposant à cette demande le gouvernement agit en conformité avec les vues exprimées par les représentants du peuple à la Législature provinciale, qui dans une résolution de l'Assemblée ont enregistré leur opposition catégorique à une demande semblable faite le 2 mars 1945. La résolution de l'Assemblée, adoptée sans une seule voix dissidente, après une complète discussion de la question, se lit comme suit:

"Attendu que des rapports ont circulé dans la presse et à la radio indiquant qu'une demande a été faite au Bureau de la Société Radio-Canada pour l'octroi d'un permis permettant l'établissement d'un poste radiophonique de langue française, à Edmonton, et

"Attendu que pas plus de 5 pour cent de la population de l'Alberta ne parle le français, et la grande majorité d'entre eux parle aussi l'anglais;

"Attendu que le gouvernement de l'Alberta, représentant toute la population de la province, s'est vu refuser un permis pour un poste radiophonique commercial sous prétexte qu'il existe déjà des facilités suffisantes pour la radiodiffusion dans la ville d'Edmonton;

"Qu'il soit donc résolu que cette Législature se déclare catégoriquement opposée à toute action de ce genre de la part de la Société Radio-Canada;

"Et qu'il soit de plus résolu que cette Législature appuie fortement la requête faite à la même société lui demandant d'accorder au gouvernement de l'Alberta un permis pour un poste radiophonique commercial;

"Et qu'il soit de plus résolu que des copies de cette résolution soient immédiatement envoyées au gouvernement fédéral et à la Société Radio-Canada."

Depuis que la requête en question a été présentée de nouveau, les protestations nombreuses soumises au gouvernements et les commentaires dans la presse publique indiquent que si l'opinion a changé dans l'intervalle, ce fut pour s'opposer plus fortement à toute requête de ce genre.

L'opposition générale à ce projet, exprimée à travers la province et par les représentants du peuple à l'Assemblée législative, découle de trois points importants:

1.—L'influence néfaste qu'un tel poste aurait sur les efforts pour établir et solidifier l'unité nationale.

Personne ne minimisera l'importance qu'il faut apporter à l'unification du peuple canadien en un seul tout, quelle que soit l'origine raciale ou la langue maternelle. Toute agence qui se sert de son influence pour propager la ségrégation nationale travaille évidemment contre l'unité nationale qui doit être l'objectif de tous les citoyens canadiens si une entente véritable doit être atteinte et préservée. Les questionnaires émis par les requérants du dit permis ne laissent pas de doute sur le fait que le poste radiophonique servirait à des buts qui aggraveraient plutôt qu'ils n'atténueraient l'esprit de division qui retarde le progrès national de tout pays.

2.—La situation vis à vis les autres groupes minoritaires qui résulterait de l'approbation de cette demande.

Dans la résolution de la Législature albertaine à laquelle j'ai fait allusion, et dans d'autres rapports présentés à ce Bureau pendant cette procédure, on mentionne que la population française de l'Alberta compte moins de 5 pour cent de la population totale, et que la majorité de nos citoyens de langue française comprennent et parlent aussi l'anglais. Tandis que le groupe canadien-français compte 43,000 citoyens, en Alberta, les Ukrainiens se chiffrent à 72,000, les Allemands à 78,000, et ceux d'origine scandinave sont au nombre de 63,000. Si l'on établit un précédent en accordant un permis pour un poste de radio à ceux qui, numériquement, constituent le plus petit groupe, il est évident que les autres minorités auraient un droit encore plus fort de présenter une requête semblable. Et si le principe est porté à son ultime conclusion, il ne peut qu'en résulter une confusion absurde. Je crois être dans la vérité en disant que la vaste majorité des citoyens de l'Alberta sont, en conséqeunce, catégoriquement opposés à ce que le précédent soit établi dans cette province.

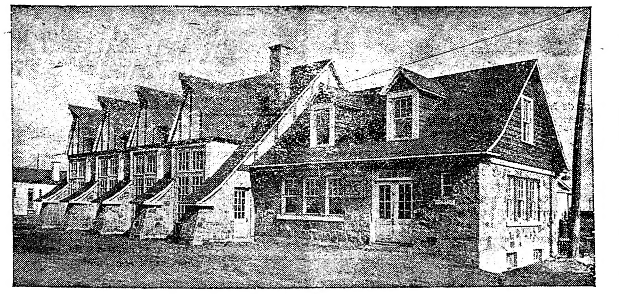
3.—Le fait que le gouvernement de l'Alberta, parlant au nom de tous les citoyens, s'est vu maintes fois refuser un permis commercial permettant au peuple de posséder un poste, qui a été en opération depuis plus de 20 ans.

Les efforts répétés du gouvernement de l'Alberta pour obtenir un permis commercial pour le poste CKUA à Edmonton sont bien connus des membres du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada et du gouvernement du Canada, sous la juridiction duquel la Société opère. Ayant constamment refusé un permis commercial pour un poste établi qui appartient et qui travaille dans l'intérêt des citoyens de l'Alberta, il est inconcevable que le Bureau considère favorablement la requête demandant un poste commercial, destiné à servir une minorité ne constituant que 5 pour cent de la population totale de la province. De tels illogismes seraient injustifiables et intolérables pour les citoyens de l'Alberta.

C'est à la [illegible] de ces circonstances, donc, que j'enregistre l'opposition catégorique du gouvernement et de la Législature de cette province à la demande qui est actuellement à l'étude.

W. A. Fallow,
ministre de la Voierie
et du Téléphone.

## UNE FORGE MODERNE DU QUEBEC



Au feuillage du noyer sous lequel s'abritait autrefois le forgeron, on a substitué à l'entrée des Trois-Rivières ce bel édifice de construction remarquable. Il n'y a rien de comparable à l'ancien atelier du forgeron. En fait, c'est la toiture qui donne son charme à cette boutique de forge moderne. Ce toit de style normand avec avances prolongées presque jusqu'au sol renferme un cachet indéniable. L'hiver rigoureux l'a inspiré: dans les vieux pays, le toit protégeait plus que les murs contre les intempéries; aussi le prolongeait-on le plus bas possible en réduisant à un minimum la surface des murs.

## Tribune-libre

### Opinion d'un Français de Belsen

Nous relevons dans le numéro du 8 octobre 1947 à la section "Tribune libre" une lettre d'une Dame "Jenvrin" qui, se réclamant de ses prérogatives de française, sollicita les colonnes d'un estimé journal français de l'Ouest canadien pour invectiver nos compatriotes canadiens-français sur les droits et faits de leur survivance dans les régions qu'ils habitent.

Il y eut hélas! de piètres défaitistes, au cours des siècles, de l'acabit de la dite dame Jenvrin. Les gens de ce calibre méritent plus de pitié que de dédain.

Il est navrant de noter, cependant, que ces gens, non satisfaits de vivre dans le cadre dont ils se réclament, osent délibérément venir à l'étranger amoindrir par leurs actes et leurs paroles, l'estime et l'admiration que nous voudrions conserver pour un pays qui nous fait encore rêver parfois.

Devons-nous espérer que malgré les Jenvrin et Cie il y ait encore au delà des mers, des coeurs vraiment français, qui savent mieux juger?. . .

Oui, nous l'affirmons. En voici une preuve:

L'un des jeunes Français qui s'offrit en holocauste à sa patrie, et qui subit les affres de l'agonie des géôles de Belsen, relatait que le soir, à l'ombre de la mort qui planait sur les squelettes vivants, ils devisaient, ces héros, sur le sort de leur patrie. L'espoir, la consolation des condamnés français de Belsen était qu'au delà des mers, au Canada, de l'Atlantique au Pacifique, ceux de leur race, la race canadienne-française, qui avaient au cours de trois siècles survécu, malgré les conquêtes, les persécutions, et l'assimilation étrangère, demeuraient envers et contre tout, les témoins vivants de l'histoire d'un peuple.

J'ai eu ici, l'insigne honneur de narrer les faits que nous écrivit l'un des nôtres, Jean-Pierre Renouard, martyr de Belsen; et son témoignage émouvant contredit singulièrement celui de la dite dame Jenvrin.

Isabelle Boyer de la Giroday.

NOTE:—Au moment où les troupes alliées libérèrent le camp de Belsen 60,000 cadavres n'avaient pas encore trouvé de sépulture.

* * *

### Commentaire

Edmonton, 20 octobre 1947

Monsieur le rédacteur,

Bien que dans ma lettre du 8 octobre, je formulais l'espoir qu'elle serait la dernière, je dois de nouveau élever la voix pour protester contre une phrase et un mot que m'attribue celui qui signe S. P. dans un article paru dans la Survivance, et qu'il me consacre.

Voici cette phrase:

Il est singulier de lire, sous la plume d'une Française catholique, que nos efforts sont inutiles, que nous sommes "foutus" d'avance —

Que S. P. veuille bien entendre que je n'ai point écrit cette phrase et encore moins employé un mot aussi vulgaire.

Comptant sur votre courtoisie, je vous demande, monsieur le rédacteur, d'insérer cette note de rectification dans le prochain numéro de la Survivance.

Regrettant cet incident, je vous prie de croire à mes sentiments distingués.

Mme Paul Jenvrin

* * *

### Note de S. P.

Si Mme Jenvrin veut bien relire le premier **Observatoire** que nous avons publié le 8 octobre en réponse à sa lettre, elle verra sans peine que nous ne lui avons attribué aucune phrase. Tout le texte est évidemment de nous; l'absence de guillemet en fait foi.

Selon la coutume suivie en pareils cas, nous avons guillemeté le mot "foutus" pour en marquer le caractère populaire. La lettre de Mme Jenvrin paraissant dans le même numéro de notre journal, aucune erreur n'était possible.

M. Paul Claudel, l'un des plus grands poètes français contemporains, qui fut ambassadeur de France à Tokio, Washington et Bruxelles, emploie dans l'un de ses poèmes le mot **emmerder**. Et il ne s'en excuse pas.

Nous aimerions savoir ce qu'en pense Mme Jenvrin.

S. P.

## TANGENTE

Dimanche, le 19 octobre, fut baptisée Marie-Alice, fille née le 8 octobre dernier à M. et Mme Irénée Lessard (Eva Dufresne). Les parrain et marraine ont été M. et Mme Albert Lévesque, de Girouxville, représentés ici par M. et Mme Rolland Portelance. Félicitations à Mme Lessard, garde-malade du district, et à son mari, retenu aux études à l'université de Vancouver.

* * *

M. et Mme Louis Martineau, anciens résidents de Tangente, s'arrêtent quelques heures à Eaglesham chez M. et Mme Georges Meunier, et à Tangente chez M. et Mme Napoléon Granver, à leur retour de Fairbanks, Alaska, où ils ont passé quelques mois. Ils sont en route pour Seattle.

* * *

M. Gerard Tardif et sa soeur Laurette, d'Amos, Abitibi, visitent leur vieil oncle à Tangente, M. Alfred Boutin.

* * *

Nos sept Religieuses Ste-Croix ont fermé leur maison du 17 au 20 octobre pour aller à Falher où elles ont assisté à des journées d'étude d'Action catholique, présidées par S. Exc. Mgr Henri Routhier, coadjuteur de Grouard, et par Mère M. de Ste-Flore d'Amérique.

* * *

Mardi matin le 21 octobre, M. Jean Granger unissait sa destinée à Mlle Alberta Nadeau; tous deux de cette paroisse. Félicitations et voeux de bonheur.

## HOLYOKE

M. et Mme William Demers, M. et Mme Valère Vachon ainsi qu'Alphonse, M. et Mme Ernest Roy remercient bien sincèrement par la voix de la Survivance tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du terrible accident qui est survenu le 26 septembre.

Les blessés sont tous en voie de guérison. Deux sont de retour dans leur famille; ce sont: le jeune Antoine Vachon, fils de Valère Vachon, et Laurette Roy, fille de M. Ernest Roy; Emile, frère d'Antoine, est encore à l'hôpital général à Edmonton. Mme Alphonse Vachon, sa fille Hélène, Laurette Demers et Pierrette Roy sont à l'hôpital de Bonnyville.

## LA RADIO

**Emissions françaises de CBK, Watrous, Sask. Heure avancée des Montagnes. Mois d'octobre 1947.**

**Lundi:**
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
4h.45 p.m. — Un homme et son péché

**Mardi:**
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — Mariette et l'étiquette
4h.20 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Baptiste aux Champs Elysées.

**Mercredi:**
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
4h.45 p.m. — Un homme et son péché

**Jeudi:**
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Les Voix du pays.

**Vendredi:**
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La chanson française
4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
4h.45 p.m. — Un homme et son péché

**Samedi:**
3h.00 p.m. — Radio-journal.
3h.10 p.m. — La Bonne Chanson.
3h.30 p.m. — Studio G-7.

Berthe Baril

L'exacte politesse défend qu'on étale avec hauteur son esprit et ses talents.

Mme de Lambert

## SAINT-PAUL

La famille Camille Charron a été éprouvée quand leur seconde fille Isabelle rendit son âme à Dieu. Malade depuis plus d'un an la courageuse jeune demoiselle donna à tous une démonstration éclatante des consolations que l'Eglise offre aux mourants. Les membres de la famille désirent exprimer leurs remerciements les plus sincères aux amis nombreux qui témoignèrent leurs sympathies à l'occasion de la mort d'Isabelle.

Un de nos pionniers est aussi disparu. M. Julien Baudin décéda le samedi 11 octobre. Connu de tous les anciens de la paroisse, M. Baudin, malgré son âge avancé, était toujours joyeux et même jusqu'à ses derniers jours il faisait sa ronde du village.

Aux deux familles éprouvées les lecteurs de Saint-Paul offrent leurs condoléances.

* * *

La Convention des instituteurs de Bonnyville et de Saint-Paul eut lieu le 16 et 17 octobre à l'école Saint-Paul. Les dames de Sainte-Anne étaient en charge du magnifique banquet. Le chef des surintendants d'école M. W. E. Frame, nous donna un compte rendu de la conférence C.E.A., Association canadienne d'Education. Il nous décrivit les personnages importants qu'il y rencontra et sans trop préciser il nous laissa entendre que l'honorable Maurice Duplessis, Monseigneur Roy et Monsieur Filteau, sous-ministre de l'Education de la province de Québec, étaient tous des personnages très intéressants malgré qu'ils fussent canadiens d'origine française. C'est malheureux que nous ne puissions organiser un pèlerinage à Québec pour les francophobes de notre province.

* * *

La corporation de Saint-Paul et le syndicat tout récememnt organisés sont fiers d'annoncer aux lecteurs de la Survivance que le puits creusé pour la recherche de gaz fut un succès. Il y a du gaz en quantité suffisante pour servir un village cinq fois plus grand que Saint-Paul. Le développement de cette ressource naturelle va rendre la vie plus facile et plus riche pour les habitants de ce village et sans doute la population va s'accroître.

* * *

La vente de billets pour la représentation de la troupe André Carmel se fait de plus en plus rapide. Il faudrait autant que possible assister à la première représentation, selon la recommandation du R. P. Michaud aux paroissiens; il y a foule de gens des paroisses environnantes qui veulent venir car la troupe s'est fait une renommée qu'elle entend bien maintenir.

* * *

La moisson est presque terminée et malgré tout le mauvais temps et la pluie, les cultivateurs sont remplis de gratitude. Saint-Paul a été béni malgré tout; et puis il reste toujours l'espoir que l'an prochain toute la pluie de cet automne rendra la récolte meilleure.

* * *

Le club de curling commence déjà des préparatifs pour la saison qui promet d'être des plus intéressantes. Enfin un bon nombre de cultivateurs ont décidé de se mêler aux villageois pour ce sport qui tend surtout à développer la bonne entente.

Bienvenue à tous ceux qui veulent s'amuser à bon marché!

Les manières sont l'ornement de l'action; et il y a une façon de dire une bonne parole ou de faire une chose obligeante qui en rehausse singulièrement le prix.

S. Smiles

## Le coût des vivres est très élevé

Ottawa. — La nourriture soutire la plus grande partie des revenus des Canadiens actuellement. Ceux-ci dépensent moins que jamais pour la bijouterie et le vêtement.

Un rapport du Bureau fédéral des Statistiques révèle, en effet, un déclin de 12 p.c. dans les ventes de bijouterie en août dernier, comparativement à août 1946. La vente des vêtements féminins a subi une baisse de 6 pour cent.

La baisse dans les ventes de quincaillerie est moins de un pour cent. Le coût des vivres en août était de 7 pour cent plus élevé qu'en août 1946.

## MORINVILLE

Les membres du Tiers-Ordre de notre paroisse recevaient dimanche la visite du R.P. Sylvestre, o.f.m., du collège St-Antoine. C'est la coutume qu'à ce temps-ci de l'année un Père Franciscain vienne faire la visite canonique de l'ordre et inviter de nouveaux membres à faire partie de cette armée du Tiers-Ordre. Le R.P. Sylvestre à l'occasion de cette visite prêche en même temps un triduum aux membres ainsi qu'à tous ceux et celles qui désirent commencer leur noviciat en vue de devenir membres à la prochaine visite canonique. Il y a eu aussi dimanche soir, après l'heure sainte, deux prises d'habit et quatre ou cinq professions. Nous remercions sincèrement le R.P. Sylvestre pour tous ses services et l'invitons à revenir encore parmi nous.

* * *

Nos artistes de Montréal, troupe André Carmel, qui nous arrivaient ici vendredi après-midi, le 17 octobre, pour une deuxième soirée dans notre paroisse ont su répondre parfaitement à l'attente des gens de notre paroisse qui sont venus en assez grand nombre les entendre malgré l'empressement actuel des travaux des champs. La troupe nous présentait un mélodrame intitulé "l'Infamie d'un frère", en trois actes; le thème est la punition et châtiment de ceux qui sacrifient leur catholicisme pour s'adonner aux doctrines du communisme. Les acteurs étaient M. André Carmel, Mme Carmel, M. Serge Rolland et Mme Béranger, l'héroïne et la comédienne par excellence qui a su égayer pour leurs sous tous les spectateurs. La troupe nous présentait dans les entr'actes une variété de chants, de musique et même d'acrobatie dont le héros cette fois-ci semble être M. Serge Rolland, l'homme habile et capable de tout faire. Pour terminer ce programme, la troupe nous présenta une comédie en deux actes "Le Roi des Menteurs"; et évidemment le roi n'était autre que M. André Carmel lui-même, qui a su certainement nous faire rire comme des bossus. Nous remercions encore une fois nos artistes pour l'excellente soirée et nous espérons les revoir parmi nous dans quelque temps.

* * *

Nous sommes heureux de vous apprendre que notre M. G.-M. Déchèsne nous est revenu de l'hôpital ces jours-ci, et semble être bien rétabli.

* * *

Nos fermiers sont de bonne humeur de ce temps-ci car ils jouissent enfin d'une empérature favorable aux travaux des récoltes qui semblaient être en danger depuis plusieurs semaines.

Ne nous lassons pas de jeter sur notre route des semences de bienveillance et de sympathie. Sans doute il en périra beaucoup, mais s'il en est une qui lève, elle embaumera notre route et réjouira nos yeux.

Mme Swetchine

**BILLET**

## L'heure des ombres

par Camille LESSARD

C'est à la veillée. . .

Partout des ombres,
excepté dans la cheminée
où une flamme monte.

Les bûches se consument,
les ombres, par coutume,
se font envahissantes.

Une pauvre vieille,
du bout de sa canne,
rassemble tout ce qui reste
de charbons vermeils.

Elle veut faire durer
de la flamme la clarté
un peu plus longtemps. . .

Elle ne regarde pas en arrière
où tout est plein d'ombres. . .

Elle craint ce voile sombre
qui l'entoure de trois côtés
et qui, bientôt,
fera cercle clos,
autour d'elle. . .

Ses lèvres remuent.

Elle lit dans la flamme. . .

Elle y voit bien des âmes
qui lui tendent les bras.

Elle y voit bien des yeux
éclairés par les cieux. . .

La lueur s'éteint. . .

Son oeil se ferme. . .
Sur le bord
de l'éternité
elle dort,
la pauvre esseulée. . .

## GRASSLAND

Les visiteurs à Edmonton et environs pour la fête d'Actions de grâces étaient les suivants: Mlle Smith, garde-malade de Grassland chez ses soeurs à Ponoka; Mlle Tchiknita, institutrice ici, chez son frère à Edmonton; Mlle Mary Sterniak chez sa tante à Edmonton; Mme Roméo Hurtubise chez ses filles à Legal et Edmonton.

Les activités recommencent et on voit encore des "combines" dans les champs. Espérons que la neige ne nous surprendra encore et que tout sera fini à temps pour le long repis de l'hiver.

M. Lloyd Dakin, de Fort McMurray, ainsi que son père le capitaine H.-H. Dakin, de Dakin, Alta, étaient de passage chez M. Roméo Hurtubise, la semaine dernière.

Mme Alfred Dakin est de retour chez elle à Edmonton après avoir visité à Donatville chez la parenté Duplessis pour une semaine.

## Abolition de la peine de mort

Londres. — Le gouvernement se propose de présenter à la prochaine session un projet de loi prévoyant d'importantes réformes dans le code criminel, l'abolition de la peine de mort et de la peine du fouet. Le bill sera étudié par le cabinet en même temps que les autres mesures que le gouvernement soumettra à la prochaine session. Cependant l'abolition de la peine de mort ne sera pas permanente. Elle sera en vigueur pendant quelque temps à titre d'expérience.

## LEGAL

La campagne de souscriptions s'est déjà mise en marche. A en juger par les quelques offrandes spontanément données dès le premier appel, l'objectif en vue sera facilement atteint et majestueusement dépassé. A propos de la campagne de Monseigneur, il semble, la semaine dernière, s'être glissée une erreur de chiffre, au point psychologique; c'est 200%! au lieu de 20 que notre archevêque a su réaliser. Ce qu'un zéro peut faire de différence! Si le dimanche des Missions doit servir d'indice, la quête cette année a dépassé les records précédents. La messe du lendemain disait: "Donnez, et on vous donnera une mesure débordante; on emploiera la même mesure dont vous vous serez servis."

* * *

Une cérémonie intime s'est déroulée dimanche chez M. Joseph Vaugeois et a donné lieu à une fête de famille. M. et Mme Vaugeois sont richement installés dans un joli bungalow tout à côté du couvent. Toutes les commodités d'une maison moderne en ville s'y trouvent assemblées. Il ne manquait que la bénédiction liturgique; et M. le curé l'a donnée dimanche en présence des filles religieuses des propriétaires, les RR. Soeurs Elisabeth et Cécilia, des Filles de Jésus, de Mme Alfred Dubord, Mme Noël Mercier et ses enfants, Mme Edouard Massie et ses fils, M. et Mme Albert Cormier et leur fille. Commencée par un cantique au Saint-Esprit, la cérémonie se termina par le Magnificat et fut suivie d'un goûter de baptême préparé par Mme Vaugeois qui n'en est pas à son premier. C'est une joie pour toute la famille de voir père et mère si bien logés.

* * *

Le premier mariage de la saison, lundi prochain, sera celui de Mlle Alice Rémillard à M. Armand Rodrigue de Beaumont. D'autres suivront de semaine en semaine, entre Canadiens et Canadiennes.

## CALGARY

M. et Mme Corbeil de Cluny étaient en visite chez M. et Mme Joseph Auclair pour la fête du 13 courant.

* * *

Mme Bill Bray est revenue d'une promenade de quelques mois à Montréal et autres villes dans l'est du Canada.

* * *

Mlle Louise Benard, fille de M. et Mme V. Benard, nous a quittés pour Donnelly où elle est engagée comme surveillante dans une des écoles de ce district.

* * *

Mlles Alice Lachance et Annette Plotkins ont profité du Jour d'Actions de grâces pour passer une fin de semaine à Edmonton. M. Gilbert Despins a aussi profité de ce congé pour aller saluer ses amis du juniorat à Edmonton.

* * *

M. Fernand Boissonneault, employé du C.N.R. à Saskatoon, était à la presque dimanche passé. Il est venu à l'occasion du mariage de son frère Réginald avec Mlle Philomène Rivet qui a eu lieu à la cathédrale Ste-Marie le 18 courant.

* * *

Nouvellement arrivée dans la paroisse Mlle Lydia Houde, de Falher, qui suit actuellement un cours de coiffure féminine.

* * *

Mlle Alice Gasowski est depuis quelques jours à Montréal pour continuer ses études de chant.

* * *

Nos félicitations à notre jeune compatriote Henri Schmidt, fils de M. et Mme C.-P. Schmidt, qui a obtenu son baccalauréat en médecine à l'université de Québec.

* * *

Le cercle des jeunes s'est réunis pour une soirée champêtre, "weiner roast", à la demeure de la présidente, Mlle Cécile Chase. Dimanche passé, les jeunes ont eu leur réunion habituelle de chaque semaine à la demeure de Mlle Annette Plotkins.

* * *

M. et Mme Clovis Bray, de Tofield, étaient de passage à Calgary, la semaine passé.

* * *

Nous avons appris avec joie la nouvelle de la décoration décernée par l'Alliance française de Paris à notre dévoué compatriote le Dr L.-O. Beauchemin. Cette décoration fu remise par le comte de Hauteclocque, ambassadeur de France à Ottawa.

* * *

Comme nous l'avons déjà annoncé dans un courrier précédent, les Dames de la Sainte-Famille préparent leur thé qui aura lieu au presbytère vers la fin de novembre. Les billets pour le tirage sont prêts et les dames en sont à faire la distribution. Au prône, dimanche passé, M. le curé nous a demandé de faire bon accueil aux dames qui nous offriront de ces livrets. Il restera donc à chacun de nous de faire notre part et de disposer de ces billets pour que le tirage soit des mieux réussis. Vous y apporterez votre concours, n'est-ce pas?

* * *

M. Gilmour a eu une seconde crise cardiaque. Cependant il va beaucoup mieux. Nous souhaitons beaucoup voir notre ami Gilmour complètement guéri.

Washington. — La Maison Blanche a annoncé que M. Truman et son épouse ont interdit tous les diners d'Etat à la Maison Blanche, pour la saison, à cause de la "nécessité urgente de conserver les aliments".

## Voeux des jumelles à la princesse

Ottawa. — Les jumelles Dionne, Annette, Cécile, Emilie, Marie et Yvonne ont fait parvenir une magnifique photographie à la princesse Elisabeth d'Angleterre, à l'occasion de son prochain mariage. La photographie qui représente les quintuplettes portent l'autographe de chacune des jumelles et les mots suivants: "Avec nos meilleurs voeux de bonheur à Son Altesse royale, la princesse Elisabeth."

## McLENNAN

Au cours de la semaine dernière, nous avions le plaisir d'assister, en la salle paroissiale, à une intéressante représentation de cinéma, donnée par le R.P. Cartier, du Manitoba, sur le "Vatican et ses coutumes séculaires".

* * *

Les élèves de l'école Guy ont eu, au cours du mois de septembre, leur petite retraite prêchée par le R.P. Fournier, o.m.i. M. l'abbé Normandeau, d'Edmonton accompagnait le R.P. Fournier.

* * *

Les artistes de "l'Union théâtrale de Montréal" étaient attendus ici pour samedi. Ils sont venus dimanche et donnèrent deux représentations, l'une à 2 heures et l'autre à 8 heures du soir. Comme toujours, ils surent tenir leur auditoire sous le charme, et méritèrent plus d'un chaleureux appel. Ils continueront leur tournée en Alberta et aux Etats-Unis. Nous espérons que ces artistes avec leur directeur, M. André Carmel, reviendront encore nous faire jouir de leur présence et de leurs talents.

* * *

Nous venons d'apprendre avec regret le décès de M. Jean Lessard, de Maillardville, C.C., ancien résident de McLennan, avant son départ avec sa famille pour la Colombie, propriétaire d'un état de boucher, M. Lessard était avantageusement connu ici et très estimé. M. et Mme U. Limoges (Mariette Lessard) et M. Jean Lessard, fils, employés chez Giroux et Frères, sont partis par avion pour se rendre aux funérailles. Nos bien vives sympathies à la famille.

* * *

M. et Mme Albert Dupuis sont revenus d'un long voyage en Ontario.

* * *

Marie-Yvonne-Denise, née à l'hôpital, baptisée le 12 octobre, treizième enfant de M. et Mme Ernest Girard. Parrain et marraine M. E. Hamel, oncle, et Mlle Lorraine Girard, soeur du bébé.

ETIQUETTE

## La conversation

**Par ORIZE**

Pendant longtemps, les manuels de politesse recommandaient de ne pas parler de religion, ni de politique dans les salons. Les clubs de Londres le défendaient même. On évite, en conséquence, les conversations à écueils; la maîtresse de la maison doit s'efforcer de tenir les visiteurs loin de la mer orageuse et dangereuse de la controverse. Si elle voit poindre entre deux interlocuteurs une discussion qui menace de tourner à l'aigre, de devenir trop vive et peu parlementaire, elle doit se jeter à travers. . . aussi adroitement que possible, car très souvent dans ces querelles de mots trop de personnes perdent toute mesure, ce qui est déplorable pour les rapports futurs. Elle doit à tout prix détourner l'orage, même si son intervention excite les critiques; tout vaut mieux que de laisser éclater une querelle chez vous.

Elle parlera de la température, des événements du jour, etc.; elle connaît ordinairement le goût, la tournure d'esprit de chacun; elle dirigera la conversation de façon que tous les visiteurs puissent y prendre intérêt ensemble ou tour à tour.

L'à-propos dans la conversation est un point très important, et rien de plus ridicule que l'habitude de ramener tout à soi. Il y a dans chaque cercle social un de ces membres fâcheux qui accaparent l'attention ou cherchent à l'accaparer; dont les anecdotes n'ont qu'un seul but: le mettre en valeur. Parle-t-on de la température? il a vu les pires extrêmes. De la politique? combien de conseils n'a-t-il pas donnés aux hommes d'Etat. . . surtout à ceux qui sont morts. Des banques? les gérants ne prêtent presque jamais sans son assentiment. Du théâtre? il a tout vu, tout entendu, c'est à lui que s'adressent en tout temps les impressarii. Ses exploits souvent imaginaires et invariablement saugrenus sur toutes les scènes nous font dire de lui ces mots de La Rochefoucault: Il aime encore mieux dire du mal de soi, que de n'en pas parler."

Il faut donc exercer du tact, du jugement; ne pas se reléguer complètement dans l'ombre, mais satisfaire la curiosité bienveillante de ses amis, tout en donnant aux autres l'occasion de parler et de briller à leur tour.

ORIZE

**Pourquoi?**

—Docteur, pensez-vous que je vivrai cent ans?
—Vous fumez?
—Non, docteur.
—Vous buvez?
—Non, docteur.
—Faites-vous de bons repas?
—Non, docteur.
—Mais alors, pourquoi, diable! voulez-vous vivre cent ans?

## BEAUMONT

Fut fait enfant de Dieu et de l'Eglise, Joseph-Emile-Rémi Leblanc, fils de M. et Mme C. Leblanc (née Claire Magnan). Etaient dans les honneurs M. et Mme Ubald Leblanc, grand oncle et tante de l'enfant.

* * *

Parmi nos visiteurs à la messe de dimanche, nous avons remarqué Mme Blackburn, d'Edmonton, venue chez ses filles, mesdames Killiam Demers et Arthur Hérard; MM. Ferd. Nadon et J. Sylvestre, aussi d'Edmonton.

* * *

M. Raymond Leblanc se remet assez bien de son accident. On le voit marcher de sa maison à son garage. Il conduit aussi son camion.

* * *

M. Eric Bérubé, toujours à l'hôpital, est en bonne voie de guérison, mais il devra passer encore plusieurs semaines au lit, dit-on.

* * *

Jeudi le 16 courant, nous avons eu une belle soirée donnée par l'Union théâtrale de Montréal. Malgré le temps pressé, l'assistance était nombreuse. M. André Carmel, le directeur, est le frère de Mme Adélard Royer, d'ici.

* * *

M. Maurice Charest et Mlle Simonne Magnan qui s'occupaient de la classification des oeufs pour la Cie Smith Produce ici, ont donné leur démission il y a quelques semaines. M. Smith, d'Edmonton, a envoyé pour les remplacer M. et Mme Richard Vallée qui travaillaient pour lui à Edmonton. Ils résident au village et ont commencé leur nouvelle besogne lundi le 20 courant.

* * *

M. Arthur Hérard a bien voulu accepter d'être le secrétaire de notre caisse populaire, remplaçant M. Maurice Charest. Ce dernier quitte Beaumont pour un emploi à la ville. Nous tenons à remercier, de la part de tous les membres, M. Charest qui s'est si bien dévoué pour la caisse.

* * *

Depuis huit jours il s'est fait beaucoup de battage. Plusieurs ont fini. Du grain n'est pas encore coupé; on attend la "combine" pour le battre sur pied comme on fait dans le sud de l'Alberta, la Saskatchewan et aux Etats-Unis; mais on commence à voir qu'ici la température est trop pluvieuse l'automne et la saison trop courte.

## FALHER

**Baptême:—**

Le 19 octobre, Joseph-Albert-Raymond, né le 4 octobre, enfant de M. et Mme William Bachand (Yvonne Garneau). Parrain et marraine: Edmond Bachand et Irène Demers, tous deux représentés.

* * *

Depuis que l'on a effectué certains travaux au courant électrique qui nous relie aux usines d'électricité de McLennan, nos radios du village fonctionnent à merveille. Il a suffi de porter plainte en haut lieu pour avoir satisfaction. Espérons maintenant que par le même procédé auprès des autorités compétentes nous réussirons à entendre du français. Comme dit l'autre, il nous faut des radios français!

* * *

Le R.P. Benoit Frigon a du subir récemment une opération pour appendicite dont il se remet bien. Nous lui souhaitons un prompt retour de l'hôpital de McLennan.

* * *

La semaine dernière, nos jeunes de l'école suivirent une retraite prêchée par le R.P. Gabriel Morvan, de Montréal. Ils garderont tous un souvenir impérissable de ces beaux jours s'il faut en croire leur enthousiasme.

## Fête intime

Vancouver. — A l'occasion du retour de Mme Donat Bougie d'une promenade de six semaines dans la province de Québec à Montréal, St-Louis, Beauharnois, Valleyfield, la famille Bougie venait souhaiter la bienvenue à la maman et à son frère, l'abbé Normandeau, de l'Alberta.

Inutile de dire que l'on avait attendu quelque peu pour fêter avec le retour de Madame, le quarantième anniversaire de mariage et le 60ème anniversaire de naissance de M. Bougie.

Comme les petits présents entretiennent l'amitié et consolident la solidarité et la fraternité, chacun y alla du sien, même l'oncle curé à sa manière par une adresse fionnée relatant les différentes étapes de la vie assez mouvementée de ce jeune couple pionnier de l'Alberta pendant 30 ans et une douzaine d'années en Colombie canadienne.

Les jubilaires ont fait leur marque partout où ils ont passé pour leur support et entr'aide à toutes les oeuvres nationales, paroissiales et sociales et maintenant qu'ils sont plus libres, étant retirés d'affaires, ils contribuent comme de plus belle aux organisations locales et générales ayant pour but la survivance nationale et religieuse des leurs.

Nos meilleurs souhaits de longue vie à deux et dans la poursuite de l'idéal de service, hospitalité et fraternité qui ont été leur motto depuis 40 ans au pays de l'Ouest.

N.

**Lisez et faites lire la Survivance.**



## STE-LINA

Dimanche, le 19 octobre, nous étions les heureux témoins d'une cérémonie des plus impressionnante. Trois adultes, qui depuis longtemps désiraient appartenir à notre religion et qui depuis plus de trois mois recevaient un cours spécial d'instruction religieuse, ont été baptisées. Elles sont: Mlles Esther Clarke, Dorothy Slowski, et Mme Eddie Ginther.

La cérémonie a eu lieu à neuf heures. S'avançant en procession partant du couvent, Mlle Esther Clarke était accompagnée de M. et Mme Eudore Déchaine, parrain et marraine. Ensuite venaient M. et Mme Eddie Ginther accompagnée de M. et Mme Eudore Déther. Mlle Dorothy Slowski était accompagnée de M. et Mme A. P. Huber.

Ce qui frappa le plus ce fut d'entendre prononcer l'acte de profession de foi avec autant de conviction. Le baptême solennel, avec tous ses rites et cérémonies, fut ensuite donné. Tous ont suivi la cérémonie avec grand intérêt.

Peu après, les nouvelles baptisées firent leur première communion. Ceci fut suivi d'une communion générale de tous les assistants. La préparation à la communion et l'action de grâce furent présidées par M. le curé Bérubé. Trois beaux cantiques très appropriés furent chantés pendant la cérémonie.

Tous furent très impressionnés et des plus heureux de voir ces trois nouveaux membres entrer dans l'Eglise catholique.

Dans l'après-midi, le baptême fut donné à deux bébés, nés le même jour, à différents hôpitaux, et les enfants de deux frères mariés aux deux soeurs.

Joseph-Rémi-Hector (né le 5 octobre), fils de Dorilla Bilodeau et de Laurence Dubeau. Parrain et marraine: Hector Vallée et Yvette Bilodeau.

Marie-Anna-Liliane (5 octobre), fille de Ludger Bilodeau et de Théodora Dubeau. Parrain et marraine: M. et Mme René Gagné.

Le 12 octobre furent baptisées:

Delia-Mary (sept. le 20), fille de Edward Gauthier et de Rosa Rogersen. Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Gauthier.

Yvette-Thérèse (28 juillet), fille de Hubert Monvoisin et de Gabrielle Hudson. Parrain et marraine: M. et Mme Purificati.

Dorothy-Mary (le 18 juin 1940), fille de Andrew Ralstin et de Edna Eckler. Parrain et marraine: M. et Mme John Purificati.

Bridgit-Ann (7 décembre 1945), fille de M. et Mme Andrew Ralstin. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Tymkow.

Dans une colonie perdue, on juge un anthropophage. Il ne tarde pas à être condamné à mort. Peu avant son exécution, on lui demande:

—Que désirez-vous pour votre dernier repas?

Alors le condamné, sans réfléchir:

—Un bon bifteck dans le filet de monsieur le juge.

# Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

### CERCLE CANADIEN-FRANÇAIS DE VANCOUVER

Le 22 septembre avait lieu à la salle Atzec de l'hôtel Georgia le banquet du cercle canadien-français de Vancouver qui marquait les 20 ans du groupement des nôtres à Vancouver. L'invité d'honneur était le distingué Dr Adrien Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences à l'université Laval et membre du Comité permanent. Après avoir assisté à la réunion des gouverneurs de Radio-Canada à Calgary, M. Pouliot voulut se rendre à la Côte où il reçut une chaleureuse réception des cercles de Vancouver, de Maillardville et de l'île Vancouver. Le Dr MacKenzie, président de l'université de la province, tint à honorer le Dr Pouliot en l'invitant à un luncheon pour rencontrer les membres de la Faculté des Sciences.

Au banquet du cercle, le sénateur A. Blais présenta son ami de collège à l'auditoire. La causerie de M. Pouliot fut des plus intéressantes, et ses nombreuses anecdotes furent très appréciées. Un programme de chants exécuté par deux charmantes cantatrices, Mme G. Robinson et Mlle Freeman, accompagnées au piano par Mme F. de Serres, égaya les assistants.

Le président, M. Goguillon, demanda à Mme I. Burnada de remercier le conférencier; ce qu'elle fit avec beaucoup de grâce.

On remarquait à la table d'honneur le Dr Pouliot, le sénateur et Mme A. Blais, M. Goguillon, le R.P. Teck, curé de Notre-Dame de Lourdes, Maillardville, le P. Meunier, o.m.i., curé de Notre-Dame de Fatima, Maillardville, les RR. PP. Meck, Bélanger et Gauthier, de la paroisse du Saint-Sacrement de Vancouver, M. l'abbé Normandeau, le Dr et Mme G. Robinson, Mme Paradis-Price, membre de notre Fédération de la Colombie, M. Toussaint Filiatrault, président du cercle canadien-français de Maillardville, et Mme Filiatrault, Mme F. de Serres et Mlle Freeman.

M. Goguillon félicita le conférencier, les artistes et Mlle B. Laboissière qui travaille avec le groupe canadien-français depuis plus de 20 ans.

Cette belle soirée prit fin aux sons de "O Canada".

* * *

**Honneur conféré par le pape**

Nous avons été heureux d'apprendre qu'un de nos compatriotes, M. Joseph-O. Patenaude, de Nelson, C.C., avait reçu la médaille "Pro Ecclesia et Pontifice" de Sa Sainteté le pape Pie XII récemment.

* * *

**Soirées**

La première soirée de cartes depuis le mois de juin remporta un plein succès. La salle des Forestiers contenait à peine la foule qui s'y rendait, et nous attendons patiemment que la salle paroissiale, qui est maintenant en voie de construction, soit finie pour déménager dans notre nouveau local.

Après le jeu de Bridge et de Whist l'on servit un excellent goûter. Les visiteurs et les gens arrivés récemment à Vancouver furent présentés à l'assistance. De Montréal il y avait Fernand Fouquette, Benoit Thibodeau, R. Boisvert, M. Payne, Marius Cormier, M. Dupont, M. Tétrault; du Manitoba, mesdemoiselles Rita et Lucille Dupré, de Ste-Elisabeth, Mac Pollard, de Winnipeg, Roger Lafrenière, de Somerset, M. et Mme P. Coutu de St-Boniface; de l'Alberta, M. et Mme Léo Brunelle, Mme Grant et M. Grosleau, d'Edmonton; Mlles Thérèse et Eileen Lonnergan, de Chicago, Mlle Norah Flynn, de Duncan, Tony Schwen, de Vancouver, Mme Conseiller, de New-Westminster, M. et Mme T. Filiatrault, accompagnés de leurs filles, de Maillardville, les RR. PP. Meek, Bélanger, Gauthier et le P. Lionel Vachon, s.s.s., qui est venu de Chicago prendre résidence chez les Pères du Saint-Sacrement de Vancouver, et le Père J. Vachon, du Manitoba.

Le programme suivant, qui était sous la direction du club dramatique, se déroula: M. Cormier, jeune pianiste de talent, exécuta la valse des Minutes de Chopin et le Prélude de Rachmaninoff. M. R.-Pinvidic chanta avec beaucoup d'entrain "La Puce". Pierre Vedel fut très applaudi pour son interprétation de "l'annonceur au micro" lorsque les artistes ne sont pas à leur poste à l'heure fixée. Le P. Lionel Vachon enchanta l'auditoire quand, au lieu de discours il nous fit entendre la "Chanson des flots bleus" et une chanson comique en anglais.

M. Goguillon remercie tous ceux qui contribuèrent au succès de la veillée et demande de réserver la date du 23 novembre pour assister à une représentation du club dramatique, "La Chasse de Henri IV" qui prendra place à la salle Clinton.

Le chant de l'hymne national termina cette réunion.

* * *

**Nouveaux arrivés**

Cordiale bienvenue à M. et Mme Tétreault et leur fils Léo, de Calgary, qui ont acheté la maison Nesbitt, rue Dunsmuir; également à M. et Mme N. Gray-Owen et leurs enfants Lynne, Dora et Marylyn, qui arrivent de Régina. Mme Gray-Owen est la fille de M. Arthur Boyer, membre de l'exécutif du cercle de Vancouver.

* * *

**Décès**

A sa résidence à Echo Bay, C.C., est mort le 30 septembre Léonard-Joseph Fidèle Laviolette, âgé de 65 ans. Lui survivent son épouse, ses enfants Albert et Lorraine, de Vancouver. La messe de requiem fut célébrée en la cathédrale du Saint-Rosaire par le P. F.-A. Clinton.

Est mort le 6 octobre Ludger Piquette, âgé de 52 ans. Il laisse un frère à St-Vincent, Alberta. Le service funèbre eut lieu en la cathédrale du Saint-Rosaire le 9 octobre.

Les funérailles de M. Joseph Bachand, âgé de 69 ans, décédé le 6 octobre, eurent lieu le 10 octobre. Le départ du cortège s'est fait de la résidence 179-6e ave ouest pour se rendre à l'église St-Patrice où la messe a été chantée à 9 heures et demi par Mgr Louis Forget. Il laisse, outre son épouse, quatre filles: Mmes P. Gauthier, de Calgary, E. Cayer, de Kilvington, Saskatchewan, Mlle Yvonne Bachand et Mme A. Mercier, de Vancouver; 9 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. La dépouille fut transportée au mausolée. Condoléances à la famille éprouvée.

* * *

**Naissance**

A M. et Mme Clément Moreau est né un deuxième enfant qui reçut au baptême les noms de Raymond-Olivier. Parrain et marraine, Gérald Moreau et Liliane Girouard, oncle et tante de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

* * *

**Visiteurs**

M. l'abbé Normandeau en visite chez sa soeur, Mme D. Bougie.

M. Euclide Théoret, de Beauharnois, de passage à Vancouver.

Mme David Girouard, de Somerset, Manitoba, est en ce moment chez sa fille, Mme Clément Moreau.

M. et Mme Marcel Ouimet sont revenus d'une promenade de quelques semaines dans les provinces de l'Est.

## Annonces classifiées

**CHEZ "TOWER'S"**

Bons repas de famille. Cordialite et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

**GARAGE A VENDRE**

Vaste garage à vendre au village de Falher. Conditions faciles. S'adresser à M. Jean Lacourse, Falher, Alberta.

**COUTURE A DOMICILE**

Couturière irait coudre à domicile, 55c l'heure. Téléphonez 81073, de 6 à 7 heures p.m.

**MENAGERE DEMANDEE**

On demande une ménagère d'âge moyen pour travail sur ferme, deux hommes. Aucun ouvrage à l'extérieur.

S'adresser à boite 14, Vimy, Alberta.

**DACTYLOTYPE A VENDRE**

Que m'offre-t-on en argent sonnant de préférence) pour une machine à écrire "Underwood" portative à clavier français. C'est le tout premier modèle portatif, mais il est en parfait état. Réponse au bureau de la Survivance.

**MENAGERE DEMANDEE**

On demande une jeune fille catholique de 16 à 21 ans comme ménagère dans une maison privée favorisée de l'électricité. Toute réponse devra apporter une référence du curé de la paroisse. Pour plus de détails adressez-vous à la Survivance, boîte 51.

**PROFESSEURS REMPLAÇANTS**

Un nombre additionnel de professeurs, employés comme remplaçants est parfois nécessaire dans les écoles catholiques d'Edmonton. Les professeurs mariés ou célibataires qui demeurent à Edmonton et qui possèdent un certificat d'enseignement de l'Alberta sont invités à communiquer avec la Commission scolaire des Ecoles Séparées d'Edmonton, téléphone 26261, si vous êtes intéressés dans ce genre de travail.

**CONCIERGE DEMANDE**

Homme sérieux pour prendre soin école et couvent au village de Falher. Adresser toute communication au secrétaire de la Commission scolaire du village de Falher.

**CORDONNIER DEMANDE**

La Chambre de Commerce demande un cordonnier pour le village de Mallaig. Ecrivez à O.-E. Lafleur, secrétaire de la Chambre de Commerce, Mallaig.

**AGENT D'IMMEUBLES**

Nous spécialisons en propriétés de bas prix pour la ville et la banlieue de Vancouver, aussi de fermes de deux à cinq acres sur Lulu Island, contigu à la ville de Vancouver, servie par omnibus et chemin de fer électrique, 25 minutes du centre de la ville. Occasions de commerce et résidences de haut et moyens prix sont aussi sur nos listes. Correspondance sollicitée. Références: Banque de Toronto. A. J. Boyer Realty Co., Chambre 10 Wosk Block, Main & Kingsway, Vancouver, B.C. 2-43

**Demandez notre catalogue gratuit**

Une des plus grandes maisons de mobilier du Canada, meubles neufs et usagés, vente en gros et au détail. Pearl Furniture Co., 29 Centre Ave., Toronto, Ontario.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.



# Moyen d'obtenir la paix mondiale

Cité vaticane. — Sa Sainteté le pape Pie XII, en recevant les lettres de créance du premier envoyé de l'Egypte auprès du Saint-Siège, a demandé à toutes les nations de travailler à la réalisation de la paix dans le monde, d'une paix qui, sinon parfaite, "soit au moins acceptable par tous et durable".

"Le meilleur moyen de préparer la voie à l'établissement de la paix, dit-il, c'est d'élever le niveau de vie des peuples, d'augmenter leur sens moral et l'ordre de leurs relations sociales".

Le nouveau ministre, M. Mahammed Taher al Omari, a parlé au pape "de la doctrine de charité commune à l'Islam et au Christ."

## Agitateurs au travail

Québec. — "Il y a dans la province des agitateurs payés par les étrangers, les communistes, pour semer la discorde ici", a dit le ministre du travail, l'hon. Antonio Barrette, commentant l'arrestation de piqueteurs à l'entrée des salaisons de Montréal.

"Heureusement que ces personnes sont désavouées et rejetées par les travailleurs", ajouta-t-il. "Ces personnes ne sont pas les amis, mais les ennemis des ouvriers."

"Nous allons débarrasser la province de ces agents de discorde, déclara M. Barrette. "Tous ceux qui désirent vivre dans les limites de la loi sont les bienvenus. Mais nous ne permettrons à personne de se présenter à nous avec des bâtons pour nous forcer à leur obéir. On ne fera rien de bon en violant les lois de cette province.

Il est facile d'obtenir ce que l'on désire à condition de demeurer dans les limites de la légalité.

Ne vous décidez pas sur la colère, car elle ne peut donner que de mauvais conseils.



## AS DANS TOUS LES DOMAINES



Bing Crosby, (à droite), artiste réputé de l'écran et de la radio, fait admirer à Gordon Verley, de Victoria, son plus proche adversaire, le trophée "Totem Pole" qui lui a été remis pour avoir remporté le championnat, lors du tournoi annuel de golf qui a eu lieu, récemment, à Jasper Park Lodge.

# MAILLARDVILLE

### PAROISSE N.-D. DE LOURDES

**Décès de M. Emile Guilbeault**

M. Trefflé-Emile Guilbeault, de 470 Marmont, est décédé à l'hôpital "Royal Columbian", dimanche le 12 octobre. Il était âgé de 52 ans et 10 mois.

Les funérailles eurent lieu mercredi matin le 15 octobre à 9 heures dans l'église de N.-D. de Lourdes. L'enterrement se fit au cimetière de Maillardville.

Les porteurs furent MM. Léo Gagnon, Alphonse Bélanger, Albert Gagnon, Gaspard Colette, Adrien Gagnon et Emile Lachance. La maison "Columbia Funeral Service" était en charge des funérailles.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse (née Rose-Délia Brunelle) et trois enfants: Pauline, Anita et Victor, de Montréal.

M. Guilbeault naquit à Montréal; il vint en 1917 s'établir à Chauvin, Alta, où il demeura 19 ans. En 1936 il arriva à Maillardville et y demeura jusqu'à sa mort.

M. Guilbeault succomba par suite de complications d'une pleurésie contractée en mars.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

* * *

**Assemblée**

Une nombreuse assistance se rendait le 6 octobre dernier à la salle paroissiale, et nous tenons à remercier toutes les personnes qui répondirent à l'appel du Cercle C.-F. pour être venu en si grand nombre assister à la réunion mensuelle et se joindre aux divertissements qui suivirent.

Après lecture faite du dernier rapport du comité par M. Napoléon Gareau, secrétaire, l'on procéda aux diverses phases de l'assemblée, discussions, résolutions, etc.

Avant de terminer M. le président crut bon de présenter à l'assistance tous les membres de l'Exécutif.

Durant la soirée l'on eut une agréable surprise en la visite de R. P. Vachon, s.s.s., récemment arrivé d'Ottawa; nous aurons l'occasion de le rencontrer plus souvent, puisqu'il sera du nombre des RR. PP. du St-Sacrement de Vancouver et nous offrons nos plus sincères remerciements à M. T. Filiatrault, président du Cercle pour les démarches qu'il fit à cet effet.

La partie de cartes, telle qu'annoncée, clôtura la soirée suivie d'un léger goûter aux beignes et au café.

Les gagnants furent: 1er prix pour dames: Mme A. Goyette; 2ème prix pour dames: Mme Jos. Chabot; 1er prix pour hommes: M. Léandre Chabot; 2e prix pour hommes: M. L. Leclerc.

Tous les mois, le Cercle se propose d'offrir au public la même occasion de se réunir de sorte que le succès déjà commencé se continuera graduellement et sûrement pour arriver au but que les organisateurs ont en vue, celui de grouper les nôtres dans un commun accord et une entente parfaite. L'esprit de solidarité qui nous anime, nous espérons le faire revivre d'une manière éclatante, dans toutes nos activités paroissiales.

* * *

**Partie de cartes**

C'est bien dimanche le 12 qu'avait lieu la partie de cartes des familles "G". Mentionnons en passant que ce fut un véritable succès, grâce à la générosité de tant de bienfaiteurs. Nous sommes heureux de constater une augmentation notable dans le nombre des assistants. Que ce bel enthousiasme se continue.

Les gagnants de cette soirée furent: 1er prix du "Pool": M. Aimé Gamache; 2ème prix: M. Gérard Grimard; prix d'entrée ($5.00): M. Alcide Gamache; prix pour dames: 1er ($3.00): Mme Irma Dolbec; 2ème ($2.00): Mme Bruneau; prix pour hommes: 1er ($3.00): M. Trefflé Gareau; 2ème ($2.00): M. Edouard Albert. Le fer électrique qui fut raflé fut gagné par M. Ed. Blanchette.

Un programme musical suivit: deux chansons par Mlles Grimard accompagnées sur la guitare par Mlle Thérèse Lévesque. Mlle Gratia Gagnon exécuta deux morceaux de piano. Une chanson comique par M. Antoine Dolbec accompagné par M. Breton. Mlle Cécile Grimard ainsi que son frère Gérard se firent entendre sur la guitare. Mme Grimard chanta, accompagnée de son fils. M. J.-B. Goulet était maitre de cérémonies.

* * *

**Procession**

Nous avons eu le 1er dimanche d'octobre selon la coutume de tous les ans, la procession aux flambeaux, après l'exercice du mois du très saint Rosaire. Une grande foule y participa et c'est un spectacle bien émouvant que de voir défiler tous les fidèles, dans l'ombre du soir, un flambeau à la main chantant les louanges de la Vierge dans ce beau cantique de Lourdes: Ave, Ave, Ave, Maria.

* * *

**Divers**

Après une absence prolongée de quatre mois, M. Paul Velay et Mlle Paulette sont de retour de France. De Montréal, à l'aéroport de Dorval, leur voyage s'effectua en avion; il en fut de même pour le retour. M. Velay se dit enchanté de cette nouvelle expérience de voyage. Ils ont aussi passé en Angleterre et en Ecosse.

En revenant leur avion a dû atterrir en Icelande, avant de reprendre la traversée. En somme nous sommes heureux de leur arrivée et leur souhaitons la bienvenue au milieu de nous.

Le 9 octobre avait lieu le "shower" de Mlle Rose Canuel, chez M. et Mme Napoléon Gagnon, à l'occasion de son prochain mariage. Une vingtaine d'invités s'étaient réunis pour offrir à l'héroïne de la fête leurs souhaits et de nombreux cadeaux. La soirée se passa agréablement pour se terminer par un goûter.

De passage sur la Côte, M. Léo-Paul Gareau, de Winnipeg, Man., chez son frère et belle-soeur, M. et Mme N. Gareau, ainsi que pour visiter son vieux père, M. Trefflé Gareau.

Mme E. Tétrault, de St-Malo, Man., accompagnée de sa fille Jeannine sont arrivées parmi nous et sont les invités de M. et Mme Eugène Canuel.

* * *

**Naissances**

Marcel-Donald-Georges, fils de Donald-Georges Graham et d'Eliane-Hélène Detavernier, né à l'hôpital Sainte-Marie le 14 septembre. Parrain et marraine: M. et Mme Victor Mulaire.

Joseph-Pierre, fils de Lucien Desaulniers et de Francis McPherson, né le 9 août à la "Royal Columbian". Parrain et marraine: M. et Mme Josaphat Desaulniers.

Georges-Terrance, fils d'Edouard-Albert Joubert et d'Agnès Lee, né le 1er septembre. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Durand.

Marie-Hélène-Annette, fille d'Edgar Chabot et de Laurence Choquette, née le 27 septembre.

Parrain et marraine: M. et Mme Emmanuel Parent.

## Pour abréger les sessions fédérales

Québec. — A son arrivée ici, M. Gaspard Fauteux, président de la Chambre des Communes, accompagné de M. Arthur Beauchesne, greffier de la même Chambre, a déclaré:

"On a fréquemment critiqué, dans les journaux plus particulièrement, la lenteur des délibérations au Parlement canadien. Nous sommes allés voir de quelle manière on procédait aux Communes anglaises, afin de trouver s'il n'y aurait pas moyen d'abréger la longueur des sessions en nous guidant sur ce qui se fait ailleurs. Nous avons ainsi poursuivi une longue étude à Londres et nous rentrons à Ottawa avec un volumineux rapport qui fera l'objet des discussions de la Chambre, lors de la prochaine session du Parlement."



# ST-JOACHIM

De retour de la province de Québec, le R.P. P.-E. Breton, rédacteur de la "Survivance", qui était allé assister aux funérailles de son frère, M. l'abbé D.-H. Breton, curé de Ste-Famille de Granby. Nos sincères condoléances.

* * *

M. le docteur et Mme L.-P. Mousseau arrivent des Etats-Unis où ils ont séjourné quelque temps, surtout à New-York. Ils ont aussi parcouru plusieurs villes, pluiseurs endroits pittoresques du pays. A Chicago, ils visitèrent M. et Mme Kennedy; cette dernière est bien connue dans les cercles sociaux d'Edmonton, sous le nom de Mlle Marie-Claire Barbeau.

* * *

Mlle Litta Martin revient aussi d'un heureux voyage dans l'Est où elle a eu le plaisir de rencontrer la plupart des membres de sa famille.

* * *

Mme Joseph Pratte, de Québec, est actuellement chez ses parents d'Edmonton, les familles Julien et Boudreau; elle se rendra aussi chez M. et Mme Omer Saint-Germain, de Morinville.

* * *

Mme Marcel Bernier, de Lévis était de passage chez sa belle-soeur, Mme Léger Roy, en route pour Saint-Paul, pour visiter sa soeur Mme J. Trudel gravement malade.

* * *

A la fin de la semaine dernière, le capitaine Louis Roy faisait aussi une visite "à la volée" à sa mère, Mme Léger Roy. Venu de Montréal en avion, il passa à peine vingt-quatre heures chez lui, retournant rejoindre son régiment près de Régina.

* * *

La liste de nos malades augmente; notamment Mmes Leblanc, Larue et Lavallée.

* * *

Nous n'avons pas eu le plaisir de lire le Goffeur, ces dernières semaines. Nous reviendra-t-il bientôt. Espérons-le!

## Erreur sans pénitence

Trieste. — Des rapports disent que S. Exc. Mgr Francesco Mocnik, administrateur apostolique de la province de Girizio, qui fait maintenant partie de la Yougoslavie, a été expulsé de ce pays, la semaine dernière, pour la deuxième fois en un mois.

Après sa première expulsion il avait reçu l'assurance du gouvernement yougoslave que ce geste était une erreur et qu'il serait désormais libre d'exercer son ministère. Les nouvelles disent que le prélat et son secrétaire ont tous deux été rudement chassés.

Londres. — Tout comme un père ordinaire ferait avec sa fille Sa Majesté le roi Georges VI au bras de la princesse Elisabeth conduira le défilé dans la nef de l'abbaye de Westminster, à 11h.30 du matin, le 20 novembre prochain, lorsque celle-ci épousera le prince Philippe Mountbatten.

Les arrangements annoncés par le lord Chambellan démontrent que tout a été prévu à la minute.



## Quatre millions d'oeufs canadiens

Liverpool. — Le cargo Salacia est arrivé portant quelque quatre millions d'oeufs venant de l'ouest du Canada. En plus de 526 tonnes d'oeufs, la cargaison comprenait 444 tonnes de bacon et de jambon.









# Coin des COOPÉRATEURS

## Congrès des coopérateurs de langue française du Canada

Le congrès des coopérateurs de langue française tenu à Montréal a été couronné de succès. Notons que la séance de clôture a été signalée par la présence et les discours de S. H. le maire Camilien Houde et de M. A. Macdonald, représentant de la Co-operative Union of Canada et de l'Alliance internationale des coopératives.

Le secrétaire, M. Léo Filion a proclamé le résultat des élections. M. Henri-C. Bois a été réélu président du Conseil supérieur de la coopération et du Conseil Canadien de la coopération. Ont été réélus également au conseil supérieur, M. René Paré, vice-président, le R. P. G.-Henri Lévesque, o.p., MM. Reynald Ferron et Léo Filion au Conseil canadien: M. l'abbé A.-J. Couture, vice-président; MM. Ernest Denis, Martin Légère et Léo Filion.

Me René Paré présidait la séance et présenta d'abord un film sur les coopératives de l'Indiana puis les nouveaux groupements coopératifs: les Caboteurs unis; les Taxis coopératifs de Québec; le Garage coopératif de Montréal; les Cafeterias coopératifs du bureau de poste de Québec; la Valdorienne et ses coffres froids. Un représentant de chaque groupement expliqua le fonctionnement et le progrès du mouvement. Puis les divers secteurs vinrent faire rapport: Caisses populaires; coopératives étudiantes, coopératives agricoles; coopératives de consommation; mutuelles-vie et coopératives d'habitation.

**Pour le logement ouvrier**

C'est dans ce secteur que la résolution la plus importante fut présentée et soumise à l'assemblée et adoptée de même. Cette résolution demande que le conseil supérieur appui le mémoire du conseil national de la L.O.C.; appui de nouveau la demande d'un crédit ouvrier et appuie le mémoire soumis par la fédération des maires au très hon. C.-D. Howe, concernant le problème de l'habitation.

Les autres résolutions soumises au congrès par M. René Monette, et adoptées apparaissent à la fin de ce compte rendu.

M. A. Macdonald a apporté les meilleurs souhaits de la Cooperative Union of Canada et de l'Alliance internationale des coopératives. En français il a exposé le travail particulièrement de l'Alliance, fondée en 1895 et qui groupe maintenant les représentants de 39 pays. Le but poursuivi par l'Alliance, c'est de définir, exposer, propager et défendre les principes coopératifs. Il a dit les échecs rencontrés aux réunions des Nations unies, mais la détermination aussi de l'Alliance, de revenir à la charge.

**La crise du logement**

Le maire Houde a déclaré qu'il ne connait de la coopération que ce que lui en a dit le président Bois. Cependant il voit dans le principe et dans le travail qui a été fait, la possibilité d'en arriver à une solution pour le règlement du problème du logement. Montréal a connu une invasion de 300,000 personnes depuis quelques années et son problème du logement prend des proportions d'un problème national, puisque c'est de tous les coins du Canada qu'on afflue à Montréal.

Il ne s'est pas engagé à régler le problème, n'entend pas le régler non plus, comme d'autres l'ont promis, mais il est prêt à donner son appui à tout mouvement qui sérieusement voudrait le régler. Il croit, après avoir entendu les rapports qui ont été faits, que la formule coopérative, avec le concours du comité national de la L.O.C., organisation agressive et décidée, devrait amener une solution au problème. Il ne voit pas pourquoi on ne donnerait pas à un mouvement semblable les mêmes privilèges et avantages qui ont été donnés à Wartime Housing Corporation, concernant les terrains et les taxes, etc. Il a souhaité enfin les meilleurs succès aux coopérateurs et dit ses espérances dans le mouvement.

Me René Paré, vice-président du Conseil supérieur de la coopération, a clos le congrès.

**Résolutions**

Voici les résolutions adoptées:

Les coopérateurs réunis à Montréal à l'occasion de leur congrès général expriment leurs félicitations à l'hon. sénateur Cyrille Vaillancourt à qui Sa Sainteté le pape Pie XII a conféré les titres et privilèges de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand; à M. Gérard Filion, qui est devenu directeur-général du "Devoir"; à Mme Berthe Louard, à qui l'université de Montréal a conféré un doctorat d'honneur en sciences sociales, économiques et politiques; à M. Henri-C. Bois, qui a reçu de l'université de Montréal un doctorat d'honneur en Sciences agricoles.

Voici les résolutions qui ont été adoptées: les coopérateurs apprécient le travail accompli par le Conseil canadien et le Conseil Supérieur de la Coopération pour sauvegarder leurs intérêts en matière de taxation des coopératives; ils protestent de nouveau énergiquement contre le principe de la taxation des coopératives, et ils demandent au Conseil Canadien et au Conseil Supérieur de la Coopération de continuer à faire valoir leur point de vue à ce sujet, auprès du gouvernement fédéral.

Les coopérateurs réaffirment leur confiance dans les institutions coopératives pour corriger les principaux déséquilibres qui découlent de l'organisation économique actuelle, notamment ceux qui se traduisent par la hausse du coût de la vie ou le manque de proportion entre le pouvoir d'achat des citoyens et les prix des produits et des services. Ils demandent au Conseil supérieur de la Coopération d'attirer l'attention du grand public, comme celle des gouvernants sur le fait que les institutions coopératives s'inspirent d'une formule qui tient le juste milieu entre l'économie libérale et l'économie étatiste; qu'elles concourent à atténuer les oscillations violentes des prix en assurant, grâce à la ristourne, un rapport constant entre les prix de revient et les prix de vente; qu'elles tendent à réduire au minimum le coût des divers services; qu'elles visent à concilier les intérêts des producteurs et des consommateurs.

Les coopérateurs protestent énergiquement contre la façon d'agir de certaines entreprises capitalistes qui, pour mousser leurs intérêts et profiter de la popularité du mouvement coopératif, se donnent elles-mêmes pour des coopératives alors qu'elles n'en suivent pas les principes. Ils demandent au Conseil Supérieur et aux différentes centrales de coopératives d'élaborer un plan qui permettrait d'identifier plus facilement les vraies coopératives et de dépister les entreprises qui n'ont de coopératif que le nom.

Les coopérateurs demandent au Conseil supérieur de la coopération d'entreprendre des démarches auprès des gouvernements fédéral et provincial, en vue d'obtenir

1.—La production de films proprement caractéristiques du mouvement coopératif canadien-français;

2.—La traduction en français des documentaires traitant de coopération et réalisés en d'autres langues.

Il est résolu que chaque coopérative de la province s'engage à verser annuellement au Conseil supérieur de la coopération une contribution généreuse, déterminée d'après ses possibilités financières et que chacun des congressistes s'engage à faire exécuter cette résolution par sa coopérative.

## La part des Acadiens dans le mouvement coopératif au Nouveau-Brunswick

Moncton. — Le rapport annuel des Sociétés coopératives démontre que la grande majorité des coopérateurs du Nouveau-Brunswick sont de langue française; et il ne faut pas oublier que bien des coopératives soi-disant anglaises ont un bon nombre de membres Acadiens.

**Les magasins coopératifs**

Les ventes de tous les magasins coopératifs pour la province se sont élevées à $2,111,154.05; celles des magasins coopératifs acadiens à $1,665,736.73.

Le revenu net de ces magasins pour la province a été de $85,904.29, dont $74,-660.88 provient des magasins coopératifs acadiens.

La valeur nette des magasins coopératifs de la province est de $585,982.45; celle de nos magasins est de $448,909.71.

Le total des membres des magasins pour la province est de 7,407, dont 5,255 Acadiens.

Les coopératives des pêcheurs de la province comprennent 1,499 membres et de ce nombre 1,173 sont de langue française. La valeur nette pour la province a été de $319,166.70 et de ce total $297,-592.59 sont attribuables aux coopératives acadiennes.

Les ventes totales de ces coopératives pour la province ont été de $1,493,-074.29. Les ventes des coopératives acadiennes se sont chiffrées par $1,257,-000.00.

**Coopératives diverses**

Dans les coopératives diverses, 1,100 des 2,008 membres sont de langue française. La valeur nette pour la province a été de $104,420.59. La valeur nette des coopératives acadiennes a été de $45,-993.33.

Les ventes totales se sont élevées à $1,235,232.51, et à $237,706.34 pour les coopératives acadiennes. Les revenus nets pour la province ont été de $19,897.14. Les revenus nets pour nos coopératives ont été de $8,254.86.

Les chiffres ci-haut mentionnés montrent la part active que prend la population acadienne dans la coopération.

Durant l'année 1947, plusieurs coopératives acadiennes, qui font déjà un bon chiffre d'affaires, vont s'ajouter à celles qui existent déjà et augmenter encore la part importante des Acadiens dans le mouvement coopératif général de la province.

**La section française**

Durant le mois de septembre, l'Union coopérative du Nouveau-Brunswick a tenu, à Chatham, sa première assemblée annuelle. La section française a alors réuni ses officiers sous la présidence de M. Gérald Arsenault. Le secrétaire, M. Martin-J. Légère, a donné un compte rendu général des activités de l'organisation depuis le mois d'octobre 1946. Il a noté, entre autres choses, la part prise aux cours de coopération donnés à St-Joseph et à Bathurst, et à l'école d'agriculture de Saint-Joseph; la réunion des gérants de coopératives pour étudier certains problèmes, les assemblées publiques, l'organisation de nouvelles coopératives. Il parla aussi des cotisations à payer afin de maintenir l'organisation et de la faire progresser.

Après discussion, on décida de continuer à payer une cotisation au Conseil canadien de la Coopération qui a beaucoup travaillé pour résoudre le problème de la taxation des coopératives.

Les délégués nommés au congrès du Conseil canadien de la Coopération qui eut lieu à Montréal le 10 octobre, étaient M. Martin Légère et M. l'abbé Livain Chiasson.

Les directeurs acadiens au conseil de direction de l'Union coopérative du Nouveau-Brunswick sont MM. Martin Légère, de Caraquet, Péa Daigle, d'Edmunston, Alexis Duguay, de Lamèque, Gérald Arsenault, de St-Paul.

## Drapeau canadien

La Ligue du Drapeau National du Canada, section de Québec, a reçu dernièrement l'appui de quelques municipalités, en marge de son projet de drapeau blanc, rouge, à feuille d'érable verte qu'elles veulent voir reconnu comme emblème officiel du pays.

Ce sont:

St-Joseph, comté de Kamouraska;
St-Joseph d'Alma, cté Lac St-Jean;
Cité de Joliette;
St-Elzéar de Laval;
St-David de Lévis;
Ste-Hélène de Breakeyville.

A Joliette, ce modèle de drapeau flotte sur l'hôtel de ville.

## Demande de blé aux Etats-Unis

Washington. — L'Inde a demandé aux Etats-Unis de lui accorder une quantité supplémentaire d'environ un million de tonnes de blé, en outre de son contingent de céréales, pour empêcher la famine en 1947.

M. Asif Ala, ambassadeur de l'Inde à Washington, a révélé cet appel au cours d'une conférence de presse. Il a affirmé que les troubles qui se sont produits dans l'Inde, le mois dernier, ont créé dans son pays des problèmes économiques et sociaux plus graves que ceux des personnes déplacées en Europe.

## Caisses populaires

# Crise et crise

Il y a crise et crise. Depuis quelques semaines, on nous parle de la crise du dollar. Cela voudrait-il dire qu'il n'y a plus de dollars américains? Si l'on consulte les chiffres, l'on se rend compte qu'il n'y en a jamais eu autant en circulation que cette année. Cependant, il y a pénurie de dollars américains en Europe? Pourquoi?

Nous écrivions dans notre rapport de la Caisse Centrale Desjardins de Lévis, en date du 29 juin dernier: "Afin que cette dépression ne vienne pas, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de continuer à travailler, de produire, d'activer la consommation, de développer le commerce et l'industrie et d'être raisonnable".

Pour maintenir l'activité économique, il faut produire, il faut faire l'échange des produits et la monnaie est un de ces moyens d'échange. Si on ne travaille pas, on ne produit pas et, ne produisant pas, la monnaie, qui est un moyen d'échange, ne circule plus parce qu'on ne peut l'échanger contre de la marchandise qui n'existe pas, alors on arrive à la crise du dollar.

Il ne faut pas trop blâmer les Européens, être trop sévère à leur égard, ils ont tant souffert. Au cours des six années de guerre, ces gens ont été privés de tout, et encore aujourd'hui ils sont bien pauvrement nourris. Il est compréhensible qu'ils ne soient pas en condition physique de donner un effort considérable. Tout de même, les faits sont qu'avant la guerre, l'Angleterre employait plus d'un million de mineurs qui produisaient au delà d'un milliard de tonnes de charbon. Aujourd'hui, moins de sept cent mille mineurs produisent à peine trois cent million de tonnes. Avant la guerre, l'Angleterre produisait suffisamment de charbon pour alimenter toutes ses usines, faire marcher toutes ses industries et même en vendre à d'autres pays. Aujourd'hui, l'Angleterre ne produit pas assez de charbon pour alimenter ses industries et on a vu, au cours de l'été, des paquebots américains transporter en Angleterre du charbon destiné aux usines Sheffield.

La même chose existe ailleurs, avec toutes ces grèves on ne peut activer la production.

Nous parlons des autres, mais si on regardait ce qui se passe chez nous. Travaille-t-on comme autrefois? On se plaint que la construction est dispendieuse; il n'y a pas à en être surpris. Avant la guerre, on construisait une maison ordinaire en trois mois; maintenant il faut douze à quinze mois. Le gérant d'une maison d'affaires nous disait dernièrement: Avant la guerre, nous vendions pour cent à cent vingt-cinq mille dollars par année, nous étions trois employés plus une secrétaire; aujourd'hui, bien que le prix de nos marchandises ait augmenté de près de 50 p.c., nous vendons entre deux cent à deux cinquante mille dollars, avec quatorze employés. Dans une autre organisation importante, le gérant nous faisait part que le coût de production des marchandises vendues par sa compagnie avait augmenté de 52 p.c., tandis que le rendement des employés avait diminué de 21 p.c.

Quand nous parlons d'ouvriers, nous ne parlons pas seulement des ouvriers manuels, nous voulons parler de tous les hommes, parce que tous nous sommes, d'une façon ou d'une autre, les ouvriers d'une oeuvre.

La crise actuelle n'est pas tant la crise du dollar que la crise du travail, et la crise du travail est une crise morale beaucoup plus grave, beaucoup plus difficile à solutionner qu'une crise matérielle ou monétaire. On veut faire de l'argent, posséder de l'argent et travailler le moins possible. On dit que le monde, c'est un perpétuel recommencement. C'est peut-être vrai, et en regardant dans le recul des temps, il nous semble voir les Romains, à l'apogée de leur gloire, crier à César: donnez-nous du pain et des jeux. Dès lors, l'Empire romain croulait, c'était le commencement de la fin. Pendant que les Romains s'amusaient et mangeaient, les peuples moins civilisés, du moins, on les disait moins civilisés, travaillaient et préparaient leur ascension. Le peuple romain ne s'est jamais relevé de cette déchéance.

Le travail est pour chaque individu comme pour chaque nation la grande loi de la nature et on ne peut violer cette loi en vain. Si les peuples de la terre ne veulent s'y soumettre, à brève échéance, tous s'effondreront lamentablement.

Pour nos Caisses populaires, qu'y a-t-il à faire? Essayer de toutes nos forces à faire une éducation de nos membres, à leur enseigner la vertu du travail. Chacun cherche le bonheur. Personne ne le trouvera dans des dollars ou dans l'oisiveté, mais dans le travail, dans des choses que l'on fait, que l'on crée pour ainsi dire. Si on met toute son espérance dans des piastres et qu'on oublie Dieu, plus d'espoir pour demain.

Avant d'opérer ce redressement, il va falloir faire face à la crise et nos dirigeants de Caisses populaires doivent immédiatement envisager la situation telle qu'elle est. Actuellement, l'actif de nos Caisses monte encore, quoique nous sentons un certain ralentissement qui laisse présager une regression pas très éloignée. L'ascension dans nos Caisses populaires comme dans les banques n'est pas ce qu'elle était il y a quelque temps. Nous prévoyons, dans un avenir rapproché, des retraits plus considérables.

Pour obvier à toute crise, nous demandons et, si nous le pouvions, nous exigerions qu'au moins 50 p.c. de l'actif de chaque Caisse populaire soit gardé en argent liquide, c'est-à-dire, en dépôts à sa Caisse régionale ou centrale ou à la Banque, ou en valeurs facilement réalisables telles que des obligations gouvernementales, municipales, de fabriques, communautés. . .

Ce ralentissement ne se fait pas sentir seulement chez nous, mais dans tous les pays. Voici ce que disait le Messager Raiffeisen, l'organe des Caisses populaires suisses, dans son bulletin de juillet dernier:

"Le marché de l'argent et des capitaux reste sans perturbations notables. La liquidité est encore abondante en apparence mais elle a une évidente tendance à se résorber petit à petit. Le ralentissement général de l'afflux de nouveaux dépôts ainsi que la recrudescence des retraits et des demandes de prêts et crédits persistent aussi dans le secteur des Caisses Raiffeisen. Celles-ci seront donc bien inspirées en attribuant une attention toujours plus grande au maintien constant d'une saine et forte liquidité de leur bilan. Les Caisses qui ne disposent pas d'un surplus important de capitaux stables se cantonneront sagement dans les prêtés affaires courantes. En tout état de cause, le crédit à l'Union ne peut pas être mis à contribution pour effectuer d'importants prêts hypothécaires à long terme."

En conclusion, gardons nos Caisses populaires solides financièrement, assurons-leur une forte liquidité, puis travaillons à remettre en place et dans l'ordre d'importance les valeurs spirituelles, morales et économiques.

Valeurs spirituelles: La première de ces valeurs, c'est Dieu.

Valeurs morales: La charité que nous nous devons les uns envers les autres.

Valeurs matérielles: Que l'on utilise les choses profitables, qui sont utiles, qui peuvent faire du bien et rendre service.

En mettant ainsi chaque valeur à sa place et en développant la vertu du travail, soyons sans crainte, les choses iront pour le mieux.

C. Vaillancourt

(Revue Desjardins)

## La plus grande partie du blé exporté résiste maintenant à la rouille

Les exportations de blé canadien pendant la saison de 1946-47 se composaient surtout de variétés résistantes à la rouille. Ce renseignement, dit M. J. G. Fraser, de la Division des céréales de la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, a été révélé par l'enquête annuelle des variétés effectuées sur les échantillons officiels prélevés dans des cargaisons quittant les ports de Fort William, Churchill et Vancouver. Les échantillons "de lac" furent rassemblés pendant la saison de navigation du 5 septembre au 12 décembre 1946, tandis que ceux de Vancouver furent ramassés du 5 octobre au 22 février 1947. Les échantillons de Churchill furent pris pendant la période allant du 13 août au 21 septembre 1946. Les échantillons furent prélevés parmi les quatre catégories régulières 1, 2, 3 et 4 du Manitoba Nord et représentant plus de 34,000,000 de boisseaux de grain expédiés du Canada pendant les périodes mentionnées.

En 1935, la Marquis était la variété qui venait en tête des trois premières catégories du Manitoba Nord, sauf les 3 Manitoba Nord de Vancouver. Ces dernières se composaient surtout de blé Garnet. Depuis lors, la composition quant aux variétés a subi des changements rapides, particulièrement depuis 1938, lorsque le Thatcher, le premier blé résistant à la rouille introduit au Canada, commença à faire son apparition dans les cargaisons de blé exporté. Le Thatcher a gagné de la popularité et il comprend maintenant de 75 à 80 p. 100 du volume de blé exporté de Fort-William et plus d'un tiers des cargaisons de blé de Vancouver. Dans le cas des cargaisons partant de Churchill dans la saison de 1946, de 62 p. 100 à près de 90 p. 100 du blé était de la variété Thatcher.

Les autres blés résistants à la rouille, l'Apex, le Renown et le Regent, introduits au cours des dix dernières années, entrent également dans les expéditions; mais en proportion beaucoup moindre. L'Apex et le Renown diminuent maintenant quelque peu, tandis que le Regent, au cours de l'année dernière, a augmenté dans les deux catégories supérieures jusqu'à ce qu'il comprenne en moyenne 17 p. 100 et plus des cargaisons. Dans les catégories inférieures et les cargaisons de Vancouver, on ne trouve aucunement les trois derniers blés mentionnés. Le Red Bobs, la variété principale des expéditions de Vancouver, diminue rapidement et sera très probablement remplacé par quelques-uns des nouveaux blés résistants à la rouille.

A mesure que les blés résistants à la rouille augmentaient, le Marquis a eu une tendance à diminuer et il en a été de même également pour environ 20 autres variétés ou plus, bonnes pour la mouture et la cuisson, non résistantes à la rouille. Le bon côté de l'augmentation des blés résistants à la rouille de la tige est que plusieurs des variétés inférieures, que l'on trouvait autrefois dans les blés exportés du Canada, ont maintenant disparu ou ne sont expédiés qu'en très petites quantités. Certaines des cargaisons ont été composées de seulement trois ou quatre variétés de blé qui étaient toutes des types approuvés résistants à la rouille.

Les blés Garnet et Reward ne se trouvent maintenant qu'en très faibles pourcentages dans n'importe quelle des catégories, tandis que l'on ne trouve que rarement des variétés telles que le Red Fife, le Ruby, le Red Fife hâtif, le Ceres, le Renfrew, le Reliance et le Canus.

Comme il s'écoule au moins deux ans à partir du temps où une variété est approuvée jusqu'à ce qu'elle rentre dans le commerce d'exportation, il est encore trop tôt pour pouvoir dire quand et jusqu'à quel point les Redman, Rescue et Saunders seront exportés.

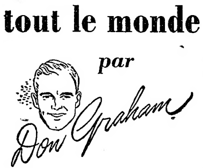
Il est évident que les blés exportés par le Canada comprennent surtout des variétés très résistantes à la rouille et d'une haute qualité pour la mouture et la cuisson.

## Une campagne de haine

Chicago. — Le secrétaire du Commerce, Averell Harriman, a prétendu que les chefs russes, grâce à la presse qu'ils dominent, poursuivent une campagne délibérée de "haine et de peur" dans le but d'étendre le communisme à toutes les parties du monde.

## Les affaires de tout le monde

par Don Graham



Avez-vous choisi le prochain objectif de votre carrière?

Une position plus élevée, ou peut-être un plus vaste champ d'action. Ce pourrait aussi être un plan pour l'amélioration d'un ferme, d'un magasin ou d'une entreprise. Vous savez ce dont il s'agit dans votre cas, mais l'important est de choisir un objectif et de vous efforcer sans cesse de l'atteindre.

Mais avant de commencer, sachez bien distinguer entre les châteaux en Espagne et les buts pratiques. Dressez ensuite un bon plan de campagne, faisant oeuvre de toute l'information disponible sur le sujet.

Il est bon, aussi, de vous imaginer que vous avez atteint cet objectif. Cela a pour effet de vous faire accepter de plus grandes responsabilités et de vous orienter dans la voie du progrès.

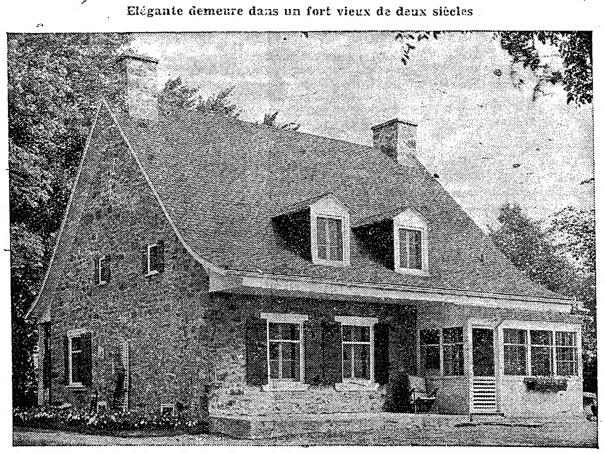
Même les gens qui sont contents de leur situation ont souvent un ardent désir de l'améliorer. Mais ils ne progressent pas parce-qu'ils n'essaient pas d'atteindre un but.

• • •

Le but principal des compagnies d'assurance-vie au Canada est de fournir le *maximum* de sécurité au *plus bas* coût possible. Elles ont fait beaucoup de progrès dans cette direction — car plus de 4,500,000 Canadiens detiennent aujourd'hui des polices d'assurance-vie.

W-237F

Elégante demeure dans un fort vieux de deux siècles



Qui croirait que cette somptueuse résidence de vieux style français, entourée de beaux jardins et à belle toiture en bardeaux d'asphalte, marque un jalon important dans l'histoire du Canada. Les gens de Ste-Geneviève de Pierrefonds, à la périphérie de l'île de Montréal, appellent cette maison le **"Petit Fort"**, parce qu'elle a jadis servi d'avant-poste à la garnison cantonnée à Montréal. Grâce à sa position stratégique, elle constituait un bastion contre l'envahisseur possible de Montréal. Consolider la maçonnerie et recouvrir le toit de bardeaux d'asphalte ont constitué les deux seules rénovations indispensables. Bien que vieille de près de deux siècles, cette maison est d'apparence si fraîche qu'elle sera encore en bon état dans deux siècles, semble-t-il.

## "Bis! Bis!"

C'est à une séance récréative. Les enfants sont fort nombreux et ceux qui sont dans le fond de la salle n'entendent rien. Après une saynète, une petite fille de dix ans environ applaudit et crie de toutes ses forces:

—Bis! bis!

Sa voisine lui dit:

—Pourquoi cries-tu bis?

—Mais. . . parce que j'ai pas entendu!

# La Survivance des Jeunes

## Trois hommes politiques

### Louis-Hippolyte Lafontaine
(1807-1864)

Celui qui devait plus tard s'illustrer sous le nom de Lafontaine fut baptisé Ls-Hippolyte Ménard. Mais la famille portait de vieille date les deux noms. L'ancêtre, Jacques Ménard, venu au Canada vers l'âge de 28 ans, avait épousé aux Trois-Rivières, le 19 novembre 1657, Catherine Fortier. Il suivit probablement Pierre Boucher dans sa nouvelle seigneurie de Boucherville. C'est là, en effet, qu'il mourut, le 31 mars 1694.

Louis-Hippolyte Lafontaine fut baptisé dans la même paroisse, le 4 octobre 1807. Il était né du mariage d'Antoine Ménard et de Marie Fontaine, dite Bienvenu. L'enfant devint orphelin à l'âge de sept ans. Il étudia chez les Sulpiciens et entreprit l'étude du droit chez Me François Roy. En 1828, il fut admis à la pratique du droit et en même temps se lança dans la politique.

Deux ans plus tard, il devint député de Terrebonne à la Législature du Bas-Canada. Dès le début, il favorisa les extrémistes du groupe Papineau. Lorsque les troubles de "37" éclatèrent, il se rendit à Londres où il faillit être arrêté. Passé en France, il écrivit à M. Ellice, un ami du Canada, des lettres qui firent un peu de lumière dans l'esprit des chefs de l'Empire sur la situation canadienne.

Revenu au pays au moment où le coup de main de 1838 avait eu lieu, Lafontaine fut arrêté avec un grand nombre d'autres citoyens. Faute de preuve contre lui, les autorités judiciaires durent le libérer.

Au moment de l'Union, alors que tous les hommes d'Etat, même les esprits clairvoyants comme Etienne Parent, se prenaient à douter de l'avenir des Canadiens français, Lafontaine entrevit une issue favorable dans la collaboration avec les réformistes du Haut-Canada. Il entreprit sérieusement cette besogne et, en collaboration avec Robert Baldwin, il réalisa, malgré de nombreux obstacles, la responsabilité ministérielle.

Mais le fanatisme se déchaîna et, en 1849, les Orangistes brûlèrent les édifices parlementaires de Montréal. Dégoûté de la politique, Lafontaine démissionna en 1852. Il devint juge par la suite. Il fut le premier Canadien créé baronnet par le roi d'Angleterre. Il mourut le 25 février 1864.

* * *

### John-A. MacDonald
(1815-1891)

John-Alexander Macdonald naquit à Glasgow, le 11 janvier 1815, du mariage de Hugh Macdonald, fabricant de cotonnades, et d'Helen Shaw. Il avait neuf ans lorsqu'il débarqua, en compagnie de ses parents et du reste de la famille, à Québec, avant d'aller s'établir à Kingston. L'enfant fréquenta l'école primaire durant cinq ans puis, âgé de 15 ans, il entra au bureau d'avocat de George Mackenzie. Il avait 21 ans lorsqu'il fut admis à la pratique du droit: il ouvrit un bureau à Kingston, pratiqua en société avec son ami Alexander Campbell et devint conseiller municipal.

Sa prodigieuse carrière politique débuta pour de bon en 1844, alors qu'il obtint un siège à la Législature de la province du Canada. Après avoir rempli les fonctions de Receveur général, de 1847 à 1848, M. Macdonald abandonna momentanément la politique. Procureur génral du Haut-Canada, de 1854 à 1858, ministre des postes durant un mois, puis de nouveau procureur général jusqu'en 1864, Macdonald favorisa de toutes ses forces le projet de Confédération qui, à cette époque, agitait les esprits. Il fut au nombre des sept délégués qui se rendirent à Londres, en 1866, dans le but de faire admettre le principe de la nouvelle constitution.

C'est à John-A. Macdonald qu'incomba la tâche de former le premier cabinet fédéral en vertu de la nouvelle constitution mise en vigueur le 1er juillet 1867. Durant six ans, il administra le Canada, mais en 1873 il dut, avec tous ses collègues, démissionner à la suite du scandale du Pacifique. Il revint cependant au pouvoir, le 17 octobre 1878, et demeura premier ministre jusqu'à sa mort, survenue le 6 juin 1891. Il avait donc été dix-neuf ans premier ministre, un record qui n'a été brisé que par le premier ministre actuel, le très hon. W.-L. Mackenzie King. En plus de ses fonctions de président du conseil, Macdonald s'appropria les portefeuilles de l'Intérieur puis des chemins de fer et canaux.

Au moment de la Confédération, la reine lui conféra le titre de Chevalier-Commandeur de l'Ordre du Bain; il fut promu, le 21 novembre 1884, à la dignité de grand-croix du même Ordre.

Il avait épousé, le 1er septembre 1842, Isabella Clark, qui lui donna deux fils: John-Alexander, qui mourut en bas âge, et Hugh-John, qui devint premier ministre du Manitoba et mourut en 1929.

* * *

### Georges-Etienne Cartier
(1814-1873)

Le grand homme d'Etat naquit à Saint-Antoine-sur-Richelieu, comté de Verchères, le 6 septembre 1814, du mariage du lieutenant-colonel Jacques Cartier et de Marguerite Paradis. On croit qu'il appartenait à une branche collatérale de la famille du découvreur du Canada.

Il étudia au collège de Saint-Sulpice, à Montréal, et fut admis à la pratique du droit en 1835. L'année précédente, lors de la fondation de la Société St-Jean-Baptiste, on avait chanté avec enthousiasme et adopté comme hymne national le chant que Cartier avait composé: O Canada! mon pays, mes amours! Dès cette époque, il était ardent patriote.

En 1837, on le vit saisir son mousquet et participer aux batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles. Après la débâcle du mouvement patriotique, il se réfugia aux Etats-Unis et en revint en 1838. Dix ans plus tard, il devint député de Verchères à l'Assemblée législative du Canada-Uni. Il représenta le même comté jusqu'en 1861, alors qu'il se fit élire à Montréal.

Il entra dans un cabinet pour la première fois en 1856 comme secrétaire provincial, puis devint procureur général dans le gouvernement MacNab-Taché. En 1857, il prit la tête de la représentation canadienne-française dans le ministère Macdonald-Cartier, demeurant au pouvoir jusqu'à sa chute, en 1862. Deux ans plus tard, il occupa de nouveau le poste de procureur général dans le gouvernement éphémère Taché Macdonald.

Lors de la campagne en faveur de la Confédération canadienne, il endossa avec enthousiasme ce projet et participa à la Conférence de Québec, en 1864. On peut attribuer à sa vigoureuse intervention l'adhésion des Canadiens français à ce projet. Dans le premier gouvernement établi après la Confédération, il prit le portefeuille de la milice. Il mourut à Londres, le 20 mai 1873, alors qu'il était l'objet de beaucoup d'attentions des autorités britanniques tandis qu'au Canada on commençait à l'impliquer dans le scandale du Pacifique.

Il avait épousé, en 1846, Hortense, fille d'Edouard-Raymond Fabre et soeur de Mgr Fabre, évêque de Montréal. L'année qui suivit la Confédération, il fut créé baronnet du Royaume-Uni.

## Questionnaire

Depuis le temps de Napoléon, l'île de Sainte-Hélène a-t-elle servi à y placer des prisonniers de guerre?

—Les prisonniers de la guerre des Boërs en 1901-1902.

* * *

**—Qui inventa les sept notes de la gamme?**

—Un moine du nom de Guy d'Arezzo.

* * *

**—Qu'est-ce qu'un mastodonte?**

—C'est un grand mammifère fossile.

* * *

**—Qu'appelle-t-on incunable?**

—Un ouvrage qui date de l'origine de l'imprimerie et qui est antérieur à l'année 1500.

* * *

**—Quelle est la population du globe terrestre?**

—Environ 1,900,000,000 habitants.

* * *

**—A quel pays appartient la grande île du Groënland?**

—Au Danemark.

* * *

**—Quels pays constituent la péninsule ibérique?**

—L'Espagne et le Portugal.

* * *

**—Quel est le pays le plus montagneux de l'Europe?**

—La Suisse.

* * *

**—Dans quelle ville était établie la Société des Nations?**

—A Genève.

* * *

**—Où se trouve le siège international de la Croix-Rouge?**

—En Suisse.

## Le sermon d'un musulman

Le théologien musulman monte en chaire pour faire un sermon.

—O fidèles, savez-vous ce que j'ai à vous dire?

L'auditoire répond qu'il n'en sait rien.

—Eh bien, puisque vous ne le savez pas, pourquoi vous le dirais-je?

Il descend de la chaire et s'en va. Plus tard, il remonte en chaire et pose la même question. Cette fois l'auditoire répond:

—Mais oui nous le savons!

—Alors si vous le savez, je n'ai pas besoin de vous le répéter!

Une troisième fois, il pose de nouveau la question et les fidèles excités au plus haut point par la curiosité, ont cette réponse:

—Quelques-uns de nous le savent, quelques autres ne le savent pas.

—Alors, dit le prêcheur, que ceux qui le savent le disent à ceux qui ne le savent pas!

## Sommeil d'enfants

Lorsque la nuit venue a fermé leurs paupières,
Les enfants endormis dans leurs petits lits blancs
Prononcent à mi-voix de vagues mots tremblants,
Inconnus à l'oreille attentive des mères;

La source qui va naître au profond du taillis,
L'oiselet dont le chant est à peine un murmure,
Et le bruissement du vent dans la ramure
N'a point le charme exquis de ce frais gazouillis;

Ne vous étonnez pas des paroles étranges
Que murmurent, dans un doux langage irréel,
Ces chérubins mignons qui descendent du ciel:
Les enfants endormis parlent avec les anges!

## Pauvre Adam! . . .

**Par Pierre L'ERMITE**

Comme il fait chaud, je vous écris un article frais.

On me demande quelquefois où je trouve mes sujets d'articles? Je ne les cherche pas. Ils me sautent dans la rétine. Et les plus intéressants sont assez souvent, ceux que je ne puis pas écrire.

Je puis écrire celui d'aujourd'hui.

Il est tout frais. . . Il vient d'arriver.

* * *

J'ai eu jadis, à Saint-Sulpice, un vieux professeur de sciences qui se rasait à sec, sans eau, ni savon.

Je ne suis pas mortifié à ce point-là. Et, humblement, j'emploie le savon à barbe.

Cette semaine, n'en ayant plus, je suis entré dans un grand magasin pour en acheter.

Je m'informe auprès d'un chef, en redingote — le malheureux!

—Savon à barbe? me répond-il, d'une voix lassée, voyez au rayon de parfumerie.

Je me dirige donc, au milieu de comptoirs désertés, vers la Parfumerie.

Mais là, impossible d'approcher.

Je me heurte à un barrage. . . je veux dire à une centaine de dames et jeunes filles qui entourent le comptoir.

Que se pase-t-il donc?

* * *

Il se passait ceci:

Trois vendeuses, en blouse blanche, installées dans leur box, faisaient, à tour de rôle, une conférence sur "l'art pratique de se faire une beauté".

Attentives, le cou tendu, se pressant les unes contre les autres, pour mieux entendre, toutes ces femmes écoutent avec avidité.

Des bribes de phrases arrivent jusqu'à moi:

—". . . Mesdames, vous avez le devoir d'être belles pour vos fiancés et vos maris. On ne conserve que ce qu'on défend.

. . . Défendez donc votre beauté.

. . . Pour cela, sachez vous maquiller.

. . . Pour bien se maquiller, il faut d'abord vous faire un "fond de teint". Puis, sur ce fond étendre une crème harmonisant avec lui. Et, terminer par une poudre correspondante.

. . . Comme vous voyez, c'est très simple. . . en trois temps.

La vendeuse fait alors la démonstration sur sa **figure.**

—Et cela, conclut-elle, résiste à tout, même à l'eau.

Et la vendeuse passe une éponge sur son front. . . ses joues. Le maquillage ne bouge pas.

* * *

La foule est là, muette d'admiration.

La vendeuse continue:

—Se maquiller est une chose. . . Se démaquiller en est une autre. Et il faut le faire chaque soir. Sans quoi, le lendemain, c'est la catastrophe. Maintenant, vous allez très simplement passer devant moi. . . Je vous regarderai. . . Et j'indiquerai à chacune le maquillage qui convient à sa beauté, et le réactif pour se discrètement démaquiller.

. . . Il reste encore à traiter la question du noir des yeux. . . séduction suprême! celle des cheveux. . . des cils. . . du rouge à lèvres. . . du rouge à ongles . . . Ce sera pour tout à l'heure.

* * *

Les unes après les autres, les femmes défilent.

Il y a des petits papiers, tout imprimés, pour chaque commande individuelle.

—Madame, à vous, si brune, il faut ce fond doré de teint. . . et le maquillage no 4. . . avec la poudre no 8.

Et la vendeuse pose un. . . deu. . . trois flacons, sous lesquels est collée une petite étiquette élégante: 150 francs, 200 francs, 170 francs

Il y a des acheteuses qui encaissent, ou, plutôt, décaissent et alignent leurs billets sans rien dire. D'autres hésitent, prennent un, ou deux flacons, en s'excusant:

—Il me reste encore de la poudre. . . Je reviendrai.

—Réfléchissez, madame. Les prix vont encore monter.

Et on prend le troisième flacon.

* * *

Je regarde cette foule qui m'empêche de passer.

Il y a de tout. . . des femmes aisées, des ouvrières, de petites employées qui dépensent des centaines de francs pour abimer, empâter, peindre le visage que Dieu leur a donné, et qui peut, si noblement, vieillir dans sa sincérité.

Et je pense aux prix astronomiques des denrées de toute première nécessité, des colis, des feuilles de contributions qui, sans pitié, pleuvent de tous côtés, et de tout le reste.

Il y a peut-être là des femmes qui jettent leurs économies. . . qui se privent de manger, pour acheter toutes ces mixtures et tous ces plâtres.

* * *

Mais, enfin, je réussis à me faufiler

Me voici devant une vendeuse imposante, qui n'a rien à voir avec les trois jeunes vendeuses de fards.

—Madame, lui dis-je d'un ton déférent, je voudrais un savon à barbe?

—Votre ticket?

Et, d'une voix!

—Il faut donc un ticket?

—Mais, évidemment!

—Je pars, ce soir, en colonie; il n'y aurait pas un moyen de bénéficier. . . d'un peu de bienveillance?

—Le règlement, c'est le règlement.

—Merci!

* * *

Et, bien que la vendeuse en ait une, je suis parti sans rien pour ma barbe.

J'ai repassé devant le rayon des fards où, d'une voix de sirène, la petite vendeuse en blouse blanche redisait:

—N'hésitez pas, mesdames! Défendre sa beauté, c'est défendre son bonheur,

Décidément, la justice n'est pas de ce monde.

Pauvre Adam!

(La Croix de Paris).

## Pour rire

**Origine du café**

Après leur petit déjeuner, deux fillettes vont jouer dans le jardin.

Près de la maison de campagne où elles passent le temps des vacances, se trouve un troupeau de vaches.

L'ainée des enfants dit à sa petite soeur:

—Ce doit être cette grosse vache blanche, près de la petite noire qui a donné le lait pour le déjeuner.

—Oui, répond la petite soeur, et la noire aura donné le café.

* * *

**Grave problème**

—Tout le monde meurt donc? disait la petite Gertrude en voyant passer plusieurs corbillards.

—Sans doute, petite, tout le monde meurt.

—Alors, qui est-ce qui enterre le dernier homme?

* * *

**Une grosse peur**

Tante Louise dit à Albert:

—Quand tu feras ta première communion, tu diras: Bon Jésus! je vous donne mon coeur tout entier.

—C'est ça! répond Albert avec un air indigné, et puis je n'en aurai plus!

* * *

**Fréquentations**

Maman. — Tu sais, Jacques, que je t'ai défendu d'aller jouer auprès de Léon, qui est un petit garçon mal élevé.

Jacques. — Alors, maman, Léon peut venir auprès de moi, qui suis un enfant bien élevé?

* * *

**En classe**

—Quel est l'astre le plus utile, le soleil ou la lune?

—C'est la lune.

—Pourquoi?

—Parce que la lune nous éclaire la nuit, tandis que le soleil ne vient que pendant le jour, alors qu'il fait déjà très clair!

* * *

**Petite gourmande**

—Voyons, petite Jeanne, si je te donnais les trois vertus théologales en chocolat?

—Oh! marraine, j'aimerais mieux les douze apôtres!

* * *

**Où est le mal?**

Jeannot, se disant souffrant, sa mère le dispense de la classe et fait venir le médecin.

—Voyons, mon petit ami, demande celui-ci, où te sens-tu mal?

—Quand je suis à l'école, répond Jeannot.

## La distraction d'un savant

Il n'est personne qui n'ait entendu parler de Pasteur, le célèbre chimiste français, dont les travaux tout particulièrement sur les maladies contagieuses ont totalement renové l'art de guérir. Tout savant qu'il était, Pasteur était extraordinairement distrait, comme le prouve le petit trait suivant:

Il se trouvait, un jour, en Bourgogne, dans la famille de son gendre. On était à table et le repas touchait à sa fin.

Sans rien dire, le savant mangeait des cerises, mais non sans les avoir préalablement lavées une à une dans un verre d'eau avec un soin tellement méticuleux que les siens ne purent s'empêcher d'en rire.

—Vous riez, mes enfants, mais vous ne savez donc pas ce qu'il y a d'impuretés sur chacune de ces cerises?

Et là-dessus, il se mit, tout en continuant à nettoyer les fruits, à faire un véritable cours à ceux qui l'entouraient, insistant tout particulièrement sur le nombre effroyable de microbes attachés à chacune des cerises. Quand il eut fini, il conclut:

—Vous voyez qu'on ne saurait trop prendre de précautions. Faites donc come moi, lavez vos fruits.

Et ce disant, l'illustre savant, retombant dans ses méditations, saisit le verre d'eau dans lequel il avait soigneusement noyé tous les microbes et. . . l'avala d'un trait.

## Des mots à ne pas confondre

Le roi a "anobli" ses capitaines.
Le travail "ennoblit" l'homme.

* * *

Le comptable a "apuré" les comptes.
Le philosophe a "épuré" quelques idées.

* * *

Les feux du soleil "coloraient" les nuages.
L'enfant "coloriait" un dessin.

* * *

Nous avons "consommé" les vivres.
Le feu a "consumé" la maison.

* * *

Le cuisinier "éclaircit" la sauce.
Le professeur "éclaircit" la démonstration.
L'avocat "éclaire" la conscience des jurés.

* * *

Le chien "flaire" les objets.
Ce faisan "fleure" bon.
Voyez cet arbre "florissant".

* * *

Cette mare a "infecté" la région.
Les brigands "infestent" le pays.





## Une source de profits

Irrité du dommage qu'avait causé, à un arbre de sa propriété, le chauffeur d'un autobus, Rudyard Kipling adressa une vigoureuse lettre de protestation au propriétaire du véhicule, qui tenait également une auberge. Celui-ci mit la lettre aux enchères et un client lui en offrit dix shillings. Nouvelle lettre plus vive encore que le chauffeur-aubergiste vendit pour une livre.

Et le jour où M. Kipling, exaspéré, pénètre dans l'auberge, le propriétaire lui dit:

—Vous voulez savoir, monsieur, pourquoi je ne réponds à vos lettres? C'est que j'en espère une chaque jour; elles me rapportent plus que mon autobus.

## Présence d'esprit

Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, était seul à se promener sur une terrasse voisine d'un établissement de fous à Londres. Un homme vint le trouver, apparemment très calme, mais échappé de l'asile, et qui lui dit:

—Jette-toi en bas, afin que j'aie le plaisir de t'y voir arriver diligemment.

Le fou avait une carrure impressionnante. Le chancelier ne pouvait songer à lui tenir tête. Il paya d'une présence d'esprit admirable.

—Mon ami, dit-il au pauvre insensé, ce n'est point chose bien divertissante ni singulière de voir tomber un homme en bas de ce roc; mais si tu veux, je te ferai voir mieux. Je vais descendre et je sauterai ici d'un seul élan, sans l'aide de personne, et je suis sûr que tu en seras étonné.

Frappé de la proposition, le fou y consentit et resta sur le bord de la terrasse à attendre le chancelier qui, non seulement manqua à ce qu'il avait promis, mais envoya du monde pour saisir le malheureux dément.



Lisez et faites lire La Survivance, organe officiel des Canadiens français de l'Alberta.

# Réponse au mémoire Fallow

(Suite de la page 1)

qui, loin de nuire à l'unité nationale, sert à merveille la cause de la bonne entente et est reçu avec enthousiasme par des milliers d'Anglo-Canadiens du Manitoba.

Devant de tels faits, il est clair que les phobies du ministre créditiste Fallow ne tiennent pas debout.

**Droits de la minorité française**

M. Fallow s'oppose à la radio française en Alberta parce que, selon lui, ce serait ouvrir la porte aux réclamations de toutes les autres minorités de la province. Il insiste sur la faible proportion du groupe français en cette province: 43,000 sur 800,000. En un mot, il met l'élément français du pays sur le pied des Nègres et des Chinois.

C'est là une ignorance grossière de notre passé, de notre histoire, de notre constitution. Le Chronicle-Telegraph a réfuté catégoriquement cette assertion de M. Fallow, dans un éditorial du 22 septembre dernier. Nous citons:

**"En résumé, la situation constitutionnelle présente est que, non seulement aucun citoyen français ou anglais ne jouit d'une supériorité quelconque sur son voisin; mais que la sécurité absolue a été accordée et garantie aux droits des minorités, tant françaises qu'anglaises. Et puisque les droits dont un citoyen jouit dans une partie du pays ne peuvent lui être déniés ni enlevés dans une autre partie de ce même pays, nous affirmons qu'une loi qui bannit le bilinguisme est moralement, sinon légalement "ultra vires", que cette loi soit de l'Alberta ou de la Saskatchewan."**

**Le poste de l'Alberta**

Enfin, M. Fallow fait grand cas du fait que Radio-Canada a refusé un permis commercial au poste CKUA, propriété du gouvernement de l'Alberta.

Que le gouvernement de l'Alberta cherche à obtenir une licence commerciale pour son poste de radio, c'est son affaire. Que le gouvernement créditiste soit aux prises avec le gouvernement fédéral à ce sujet, cela ne nous regarde pas. Comme le déclarait M. Dunton, président de Radio-Canada, "it's out of our hands" (Ce n'est pas de notre ressort).

Mais un fait est certain: la question de la radio française est une chose, et la question du permis commercial de l'Alberta est une autre chose. Ce sont deux questions totalement différentes et qui doivent être réglées chacune à leur mérite.

M. Fallow s'est efforcé de mêler les cartes. Il prétend que le gouvernement fédéral ne doit pas octroyer de licence à aucun poste avant d'en accorder une au poste provincial. Or comme le gouvernement fédéral refuse de se rendre au désir des provinces, cela revient à dire que plus une seule licence ne devrait être octroyée en notre pays. C'est absurde.

M. Fallow a bien le droit de défendre son point de vue. Mais qu'il le fasse sur son propre terrain. S'il se croit victime d'une injustice, qu'il n'aille pas lui-même prôner l'injustice pour remède et refuser à l'élément français de l'Alberta le droit d'avoir son propre poste.

L'injustice est d'autant plus criante que la population anglaise de l'Alberta a actuellement huit postes de radio à son service, alors que la population française, qui possède des droits égaux, n'entend que quelques programmes de français chaque jour, et encore viennent-ils du poste de Watrous en Saskatchewan.

En somme, l'argument de M. Fallow est un appel en faveur de l'injustice.

**Illogisme et contradiction**

Non seulement les arguments de M. Fallow ne tiennent pas debout, non seulement ils renferment des faussetés grossières, mais encore ils sont une preuve d'illogisme et de contradiction. Qu'on nous permette de citer à ce sujet le texte intégral de la lettre que le chef de M. Fallow, le premier ministre Manning lui-même, donnait en faveur de notre poste de radio:

Office of the Premier
Alberta

Edmonton, Alberta,
March 31st, 1944.

Dr. L. P. Mousseau,
Radio Committee Chairman,
10010 - 109th Street,
Edmonton, Alberta.
Dear Sir:—

I am advised that an application is being made to the Canadian Broadcasting Corporation for a licence, for the establishment of radio station in Edmonton to broadcast exclusively in the French language. I understand this radio station being centrally located in Edmonton, will serve the needs of practically all of the French Canadians in Alberta.

I would like to extend my good wishes to you in your efforts in this respect, and I trust that not only will the French Canadians derive benefit and enjoyment from the operation of this radio station, but that the English-speaking people as well, who have acquired some knowledge of the French language, but have lack the opportunity of either speaking it or hearing it spoken, would likewise derive enjoyment from the French broadcasts.

Wishing you every success,
Yours very truly,
Ernest C. Manning,
Premier.

Cette lettre, dans sa simplicité, est la réfutation anticipée du mémoire Fallow et de la fameuse motion qu'il contient.

M. Fallow prétend qu'un poste de français nuirait à l'unité nationale. M. Manning au contraire souligne que les Anglo-Canadiens aussi bien que les Canadiens français en profiteront. Auquel des deux devons-nous accorder crédit?

M. Fallow voudrait voir disparaître toutes les minorités, même s'il faut pour cela fouler aux pieds les droits de l'une des deux grandes races du pays. Pour lui, nous perdons nos droits du fait que, dans cette province, nous ne sommes que 43,000. Pour lui, c'est le nombre qui fait loi; c'est la force qui prime le droit. M. Manning savait aussi bien que M. Fallow, que nous n'étions qu'une minorité, numériquement plus faible que d'autres. Le premier ministre de l'Alberta, loin de nous blâmer, nous félicite de nos démarches. Lequel des deux reflète le plus de justice?

M. Fallow déclare son opposition énergique (emphatic opposition) à l'établissement d'un poste français en Alberta, parce que Radio-Canada refuse une licence commerciale au poste CKUA, propriété du gouvernement de l'Alberta. Or, au moment où M. Manning écrivait sa lettre d'approbation, la situation était la même qu'aujourd'hui. De l'aveu de M. Fallow lui-même (voir les journaux d'Edmonton du 7 mars 1945), le gouvernement de l'Alberta était à faire des démarches pour obtenir une licence commerciale. Radio-Canada la lui avait refusée l'année précédente, tout comme en 1941. Et pourtant, loin de s'opposer à notre poste français, le premier ministre nous approuvait bien volontiers et sans aucune restriction.

Qui mérite le plus de considération: le premier ministre Manning ou son ministre Fallow?

**Conclusion**

En résumé, le mémoire Fallow est bel et bien; comme nous l'affirmions, "un mémoire tendancieux, rempli d'inexactitudes et de préjugés".

A l'exemple des mémoires présentés par les sectes protestantes, il n'est dans son essence même qu'un appel aux préjugés. Parce que nous ne sommes qu'une minorité, M. Fallow demande aux autorités fédérales de violer nos droits, comme si les droits des minorités n'avaient aucune valeur et n'étaient que des chiffons de papier.

Au nom de l'unité nationale, M. Fallow demande à Radio-Canada de nous baillonner et de défendre au français le libre accès sur les ondes.

Dans un pays essentiellement bilingue, les autorités fédérales vont-elles, oui ou non, respecter les droits inaliénables de l'une des deux grandes races constituantes du pays?

Dans un pays essentiellement démocratique, va-t-on priver toute une immense portion de la population de sa liberté de parole, de sa liberté tout court?

Qui va l'emporter: le fanatisme de M. Fallow ou les droits de la minorité française de l'Alberta?

La réponse est aux autorités fédérales et à Radio-Canada.

Le Comité de la Radio
de l'Association canadienne-française de l'Alberta.

## En faveur d'un poste français pour l'Alberta

M. Jean Bruchési, président de la Société des Ecrivains canadiens vient d'adresser au bureau des gouverneurs de Radio-Canada, le message suivant:

**Québec, le 10 octobre 1947.**

**M. E. Davidson Dunton,**
**Président du Bureau**
**des Gouverneurs, C.B.C.,**
**140, rue Wellington,**
**Ottawa.**

**La Société des Ecrivains canadiens, qui compte plus de 350 membres — historiens, romanciers, poètes, critiques, journalistes — appuie de toutes ses forces la demande raisonnable des Canadiens français de l'Alberta pour l'établissement d'un poste français de radio. Elle fait siens les arguments d'ordre historique et culturel invoquée par des requérants. Elle est persuadée que la reconnaissance pratique du droit des Franco-Albertains, loin de nuire à l'unité nationale, contribuera à faciliter l'avènement dans l'intérêt du Canada tout entier.**

**Jean BRUCHESI,**
**président.**

## Ils devraient aller en Russie

Montréal. — M. Claude Jodoin, président du conseil des métiers et du travail de Montréal, a manifesté son opposition aux chefs ouvriers qui ont des tendances communistes, en déclarant que "le supposé Canadien qui promulgue l'idéologie communiste devrait aller vivre en Russie s'il n'aime pas vivre sous le système démocratique qui nous régit".

Le président du conseil des métiers et du travail accusa M. Percy Bengough, président du congrès des métiers et du travail, d'avoir bloqué une résolution demandant l'expulsion des communistes de l'exécutif du congrès, à Hamilton la semaine dernière.

Avant le discours du président, dit-il, la grande majorité des délégués semblaient être en faveur de cette résolution, mais dû à l'initiative de M. Bengough, le comité des résolutions a demandé aussitôt que l'affaire lui soit référée et l'on a ensuite présenté une résolution amendée excluant le terme "expulsion".

Commentant la situation présente dans le domaine des grèves, M. Jodoin a dit que "chaque grève pourrait être réglée et évitée si les unions possédaient des chefs responsables. Avant de recourir aux extrêmes, a-t-il ajouté, il faut employer tous les autres moyens de conciliation."

## Aide américaine à la France

Washington. — Les Etats-Unis recourront aux dollars et à d'autres moyens pour raffermir l'économie français. Ils viennent de céder 31 anciens navires de guerre allemands à la France pour lui permettre de relever son commerce maritime.

Le dernier geste des Américains pour appuyer le gouvernement Ramadier menacé par les communistes, a été annoncé alors que le président Truman déclarait à une conférence de presse que son gouvernement avait eu beaucoup de succès dans ses efforts pour fournir des dollars à la France qui en avait grandement besoin. M. Truman n'a pas écarté cependant, la possibilité que le Congrès soit appelé à tenir une session spéciale cet automne pour déterminer l'étendue de l'aide américaine à l'Europe occidentale l'hiver prochain.

Les navires de guerre qui ont été cédés à la France pourront être rapidement convertis en bâtiments de la marine marchande.

## Justes limites pour les prix et profits

Ottawa. — Le ministre des Finances, M. D. C. Abbott, a réaffirmé la semaine dernière que les industriels canadiens, dans leur propre intérêt comme dans l'intérêt national, devaient comprimer les prix et contenir leurs profits dans les limites de la raison.

"Je déclare une fois de plus que les marchands doivent se rappeler que le temps n'est pas propice pour tirer un injuste avantage de toute pénurie ou rareté temporaire; agir de la sorte ne serait pas sage et ne constituerait pas une transaction avantageuse", a affirmé M. Abbott au cours d'une causerie prononcée à Radio-Canada.

"S'il veut survivre, le système de l'entreprise privée — le plus grand système de production que le monde ait connu — doit se justifier lui-même par les résultats."

## Prêts à combattre

Londres. — Deux politiciens arabes ont déclaré, à une conférence de presse, que 14,000 Arabes armés étaient cantonnés le long des frontières de la Palestine afin de s'opposer au démembrement de la Terre Sainte et "qu'un commandement militaire unifié était en existence."

### La politique fédérale

# Le problème du logement — Achat et prix des vêtements — Perte sur la vente du blé

**Par la British United Press**

Un arrêté ministériel de très haute portée vient d'autoriser la Société nationale de prêts et hypothèques de prêter jusqu'à concurrence de $8,500. aux Canadiens désireux de se construire un logement. Le gouvernement fédéral a pris cette décision afin d'accélérer la construction de maisons dont la pénurie se fait sentir lourdement à travers le pays.

Autrefois, il n'était possible d'emprunter que la somme de $7,000. Comme on le sait, la Société nationale des prêts et hypothèques a été établie par le gouvernement pour aider à la construction de logements au Canada. Toutefois, à cause du prix élevé de la construction et la limite des prêts, il devenait difficile dans plusieurs cas de construire, car le constructeur devait verser un montant initial trop élevé. Maintenant le montant initial, pour certaines maisons à prix élevé, pourra être réduit considérablement. On mentionne, par exemple une maison de $10,000 à construire. Avant l'arrêté ministériel, le constructeur devait fournir un montant initial de $3,000 puisque le maximum du prêt fédéral était de $7,000. Maintenant le constructeur d'une telle maison pourra fournir $1,200 et emprunter $8.300.

**Achat et prix des vêtements**

Les dépêches de la capitale donnent à entendre que les femmes à travers le Canada ont entrepris une grève dans l'achat des vêtements féminins pour en faire baisser les prix.

En effet, le bureau fédéral de la statistique rapporte que les ventes de vêtements féminins ont baissé l'an dernier et cette diminution a même atteint la proportion de 20 pour cent dans certains cas. Pendant ce temps, toutefois, les prix des vêtements ont continué à monter suivant la tendance des prix des autres marchandises qui ont fait monter le coût de la vie de 22 points.

Une enquête menée par la **British United Press** à travers tout le Canada indique que les femmes ont diminué leurs achats de vêtements et accessoires de toilettes avec la conviction que les prix baisseraient et que la qualité s'améliorerait.

Un homme d'affaires a fait remarquer cependant que si le volume des ventes des vêtements féminins diminuait, le produit de ces ventes n'a cependant pas diminué.

On signale que la tendance à la diminution des achats de vêtements féminins se fait également sentir aux Etats-Unis.

D'autre part, les ventes de vêtements masculins restent fermes et l'on a même signalé une augmentation de dix pour cent l'an dernier.

**Blé vendu à perte**

Des porte-paroles du ministère fédéral du Commerce ont annoncé, la semaine dernière, que l'accord anglo-canadien sur le blé a fait perdre 177 millions de dollars aux cultivateurs canadiens jusqu'à date afin de conserver le marché futur de l'Angleterre.

Depuis le début du contrat, les cultivateurs canadiens vendent leur blé à l'Angleterre aux prix de $1.55 le boisseau alors que le blé se vendait environ $2.45 sur le marché mondial. Les cultivateurs auraient ainsi obtenu des profits accrus de 177 millions s'ils avaient vendu les 190 millions de boisseaux livrés à l'Angleterre depuis août 194 au prix du marché mondial du blé.

L'an prochain, la différence entre le prix payé par l'Angleterre et le prix du marché mondial sera probablement un peu moindre, car l'Angleterre a consenti à payer $2.00 le boisseau le blé canadien de la récolte de 1948-49.

Tandis que les cultivateurs canadiens regardent avec envie le prix de trois dollars le boisseau payé pour le blé sur le marché américain, les fonctionnaires du gouvernement fédéral rappellent l'effondrement du prix du blé à la suite de la première guerre mondiale.

**Défense de l'Arctique**

Des représentants du ministère de la Défense nationale annoncent que le Canada ne collabore pas avec les Etats-Unis dans l'établissement de bases aériennes dans l'Arctique et que le Canada ne construit pas de bases dans l'extrême-nord.

# Opinion de l'échevin Mackay, de Calgary, en faveur du français

Un autre compatriote anglo-canadien, M. Donald Mackay, de Calgary, vient de se prononcer catégoriquement en faveur du français, tout particulièrement en ce qui concerne les postes de radio dans l'Ouest.

M. Mackay est le président général de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, échevin de Calgary et dirige lui-même un poste de radio en ce dernier endroit.

"Si l'on veut, dit-il, solutionner une fois pour toutes le problème de postes français de radio à travers le pays, qu'on développe donc la bonne entente en réalité, et non pas dans les paroles seulement. Il nous faut, ajoutait-il, supplanter les préjugés en favorisant un véritable esprit canadien".

M. Mackay a fait cette déclaration au cours d'une visite à Montréal. Au cours du même voyage dans l'Est, le président de la Chambre de Commerce des Jeunes se rendit à St-Hyacinthe et exprima de nouveau ses opinions sur la question française en notre pays, au cours d'une réception officielle qui lui était offerte.

"J'ai découvert dans la province de Québec des hommes possédant un esprit, un charme, une personnalité que vous ne pouvez trouver nulle part ailleurs au Canada", déclara M. McKay. J'ai rencontré dans cette province, continua-t-il, les plus charmants hommes de toute ma vie."

Abordant une question épineuse, M. Mackay dit encore: "Quand je n'étais qu'un garçonnet, on m'a transmis dans l'Ouest une foule de préjugés sur la province de Québec et, depuis mes visites parmi vous, toutes les calomnies ont été balayées par le vent." Puis il cita le travail fait par l'organisme qu'il préside, concernant le français au Canada. "Notre journal d'association est bilingue, dit-il, nos en-têtes de lettres seront bientôt dans les deux langues. De plus, des filiales ou des comités de langue française existent présentement dans les Chambres de Commerce des Jeunes de l'Ouest."

M. Mackay rappela la parole d'Adolf Hitler: "Donnez-moi 250 jeunes gens convaincus, et je bouleverserai le monde." Puis il raconta comment le chef nazi avait passé près de réaliser son rêve. De là, il déduisit la force d'une jeunesse consciente de ses responsabilités, et qui veut agir pour le bien. La Chambre de Commerce des Jeunes du Canada groupe 23,000 jeunes gens, d'un océan à l'autre. Si chacun devenait vraiment convaincu de son rôle et prêt à travailler ardûment pour le triomphe de bonnes idées, le succès serait assuré pour le plus grand bien du Canada.

## Prochaine réunion des gouverneurs

Ottawa. — Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada tiendra des séances publiques à Ottawa dans un mois environ. M. David Dunton présidera. M. Adrien Pouliot, de Québec, qui a vivement revendiqué les droits de la radio française à Calgary, aura sûrement des remarques à faire en cette circonstance.

Les séances publiques auront lieu les 14 et 15 novembre. Le programme en sera fixé dès que Radio-Canada aura reçu les demandes de permis pour postes émetteurs, ou de changement des longueurs d'ondes qui lui seront soumises des différentes parties du Canada.

C'est à leur dernière réunion à Calgary que les gouverneurs ont décidé, pour se conformer à une recommandation du comité parlementaire de la radio, de siéger publiquement dans la mesure du possible.

Les gouverneurs de Radio-Canada se réuniront d'abord à huis clos, comme ils l'ont fait à Calgary, pour élaborer l'agenda définitif des séances publiques.

## Ne pas déserter l'Angleterre

Londres. — "Restez ici et venez-en à bout", tel est le conseil donné par sir Miles Thomas, vice-président de Nuffield Organization, aux Britanniques qui songent à émigrer dans les Dominions.

"On a besoin de tous les hommes valides ici, a dit cet industriel. On ne voit pas à quoi cela servirait de les transférer d'un banc industriel en Angleterre à un banc industriel dans quelque autre partie de l'Empire.

Une forte augmentation de l'émigration britannique est rapportée par le Board of Trade (ministère du commerce qui souligne qu'en 1946 le nombre des émigrants a surpassé de 103,509 celui des immigrants.

## Défaite pour les communistes

Boston. — Le congrès des organisations industrielles (C.I.O.) a clairement fait savoir, mercredi dernier, qu'il secondait le secrétaire d'Etat, M. Marshall, ainsi que la politique étrangère des Etats-Unis.

Au cours de l'un des plus violents débats jamais engagés à une convention du C.I.O. depuis les six dernières années, le groupe a applaudi constamment les orateurs de la droite qui ont affirmé leur appui à la politique américaine et qui ont vertement critiqué les méthodes russes et communistes.

C'était une éclatante rebuffade à l'égard des membres de la gauche du C.I.O. Le président Philip Murray a pris part à la critique.

Les applaudissements les plus bruyants et les plus prolongés eurent lieu au moment ou George Baldanzi, représentant les ouvriers du textile a dit qu'en Russie, le président Truman était comparé à un second Hitler, ajoutant qu'"il ne pouvait être un second Hitler, parce que s'il l'était, la Russie négocierait un pacte avec lui."



# La Société St-Jean-Baptiste de Montréal et la radio française en Alberta

L'Association canadienne-française de l'Alberta vient de poser catégoriquement cette question: "Les autorités fédérales et la Société Radio-Canada vont-elles prêter l'oreille aux préjugés de religion et de race que ces préjugés soient soulevés par des individus, par des sectes protestantes, ou par un gouvernement provincial qui n'a aucune juridiction en la matière?" Justement alarmés par l'appel de l'Association canadienne-française de l'Alberta, le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demande aux autorités fédérales et à la Société Radio-Canada, au nom de ses soixante-dix sections comptant des milliers de Canadiens-français de Montréal et des environs, que l'on entende favorablement la demande de l'Association canadienne-française de l'Alberta qui se bat si vaillamment pour la survivance de notre foi et de notre langue en terre albertaine.

Ce n'est pas une faveur que réclame l'Association canadienne-française de l'Alberta, mais bel et bien le simple exercice d'un droit.

Dans le Québec nous respectons le droit de la minorité anglo-protestante, tel que voulu par le pacte confédératif. Il va de soi que la Société saint-Jean-Baptiste de Montréal réclame énergiquement la même attitude de la part de la majorité des autres provinces à l'endroit de leur minorité française. D'ailleurs les Anglo canadiens de Québec ont compris cette attitude et n'ont pas craint récemment en certains journaux de protester contre l'attitude des autorités civiles de l'Alberta. Ce n'est pas une faveur qui est réclamée dans cette question, il s'agit tout simplement du respect d'un droit nettement acquis. A ses frères de l'Alberta, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal réitère publiquement le témoignage de son entière collaboration.

## Ils entretiennent peu d'espoir

Lake Success. — Une enquête entreprise par le "Newsweek Magazine" auprès des journalistes qui participent aux délibérations de l'O.N.U. révèle que 75 pour cent des représentants de la presse doutent que la nouvelle société des Nations puisse survivre à ses difficultés actuelles. Seulement 9 des 45 principaux correspondants corient que la politique actuelle des Etats-Unis à l'O.N.U. a pour effet de renforcer cet organisme.

## Un bon citoyen n'est pas communiste

New-York. — Au dîner annuel de l'Alfred Smith Memorial Foundation, Son Eminence le cardinal Spellman, archevêque de New-York, a démontré que les communistes ne peuvent être de bons citoyens américains et que, par contre, les bons citoyens américains ne peuvent être des communistes.

"Aujourd'hui", a dit le cardinal, "il y a des hommes qui prétendent être des Américains et qui haïssent, calomnient, intimident et attaquent leurs compatriotes, s'efforcent de corrompre la jeunesse américaine et de la gagner au communisme. Ils s'efforcent de vous amener à croire que les Américains peuvent être communistes, mais un véritable Américain ne peut être ni communiste ni partisan du communisme. La première loyauté de tout Américain est de contrecarrer l'action du communisme et de convertir les communistes à l'américanisme".

Le cardinal a déploré le fait qu'après une autre guerre mondiale, l'Amérique ne connait pas encore la sécurité, la joie ou la paix, à cause du communisme "qui répand sa propagande empoisonnée et sa fausse philosophie, pervertit les esprits, affaiblit la volonté et tue la conscience d'une foule d'Américains".